_QLvol14no15.qxd 4/10/07 5:31 PM Page 1

Quartier Libre

LE JOURNAL DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Dossier en pages 12 et 13

QUARTIER LIBRE - Vol. 14 • numéro 15 - 11 avril 2007

DU COCHON À L'ACTION

www.quartierlibre.ca

CAMPUS

À l'UdeM, la diversité culturelle passe comme une lettre à la poste

Page 5

SOCIÉTÉ

Élections 2007 : Comprendre la localisation du vote

Page 14

CULTURE

Les ateliers d'artistes : En quête de propriété

Page 19

Festival Des Musiques ET du Monde : L'autre scène locale

Page 21

_QLvol14no15.qxd 4/10/07 5:31 PM Page 2

Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal

Compte rendu de l'assemblée générale de la FEUQ

Bonjour à toutes et à tous! La Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) a tenu son assemblée générale annuelle du 30 mars au 1er avril dernier à l'Université de Montréal. L'assemblée générale annuelle est la plus importante instance de la Fédération puisqu'elle met un terme à l'année en cours et prépare la suivante. C'est à ce moment que sont votées les grandes orientations la Fédération pour l'année suivante et que sont élus les membres comité exécutif. Cette année toutefois, en raison de la tenue exceptionnelle d'élections générales provinciales qui ont monopolisé les ressources de la FEUQ pendant plusieurs semaines, l'élection du nouveau comité exécutif se fera plutôt au cours d'une assemblée générale spéciale tenue le 14 avril prochain à Trois-Rivières. En attendant de pouvoir vous présenter votre nouvel exécutif national, je vous offre un résumé des principales décisions prises lors de l'assemblée générale annuelle de la semaine dernière.

Débutons avec la commission des affaires institutionnelles (CAI) qui traite des affaires internes et organisationnelles de la Fédération (comme ses finances ou sa politique de gestion des ressources humaines). Suite à une année qui a vu débuter plusieurs réformes internes et qui a mis un fort accent sur la consolidation de l'organisation, les membres ont convenu de terminer les réformes entreprises dans les plus brefs délais afin de pouvoir consacrer l'essentiel de leurs énergies aux campagnes politiques à venir. D'ici l'été, l'accent sera donc mis sur la finalisation des nouveaux règlements généraux et des nouvelles politiques internes de la FEUQ, de même que sur la complétion de son guide institutionnel. Outre la mobilisation à faire sur les campus en vue d'un combat contre la hausse des frais de scolarité, les grandes priorités de l'année 2007-08 seront de renforcer la mémoire institutionnelle et les processus de régulation interne de la FEUQ (archives, transition entre les officiers et les employés, partage de l'expérience, etc.), la stabilisation des finances et l'accroissement du membership.

L'atelier annuel de la commission des affaires sociopolitiques (CASP) fut l'occasion de faire le retour sur le bilan de la CASP et des dossiers traités. S'en est suivie une discussion sur les grandes orientations qui seront traitées par cette commission dans le cadre du prochain mandat 2007-08. Plusieurs recherches devront être effectuées sur des thèmes comme l'amélioration du programme d'aide financière aux études ou la problématique du remboursement de la dette et ses conséquences sur le financement de l'éducation. La problématique de l'emploi et de la précarisation des conditions de travail chez les jeunes sera aussi investiguée. Les étudiants internationaux seront concernés par l'épineux dossier de l'extension du permis de travail post-études à deux ans pour les étudiants internationaux de la région montréalaise et la possibilité de rembourser les frais différenciés payés par les nouveaux immigrants. Du côté environnemental, la FEUQ se penchera l'année prochaine avec plusieurs partenaires nationaux sur la possibilité de doter le ministère de l'Éducation de directives en la matière, conformément à la Loi sur le développement durable.

En ce qui a trait à l'atelier annuel de la commission des affaires universitaires (CAU), il y a été question du bilan des différents dossiers traités en CAU au cours du mandat 2006-2007. Un des dossiers marquants de l'année aura été celui de la non-rémunération des stages en enseignement. Il aura abouti à la réalisation d'une enquête auprès des étudiants inscrits dans un programme en sciences de l'éducation dans la majorité des campus universitaires québécois. Aussi, lors de l'atelier, plusieurs discussions ont eu cours sur les orientations 2007-08 qui guideront le travail de la commission l'an prochain. La CAU sera amenée à se pencher sur la question des différents modes de contribution financière des étudiants à leurs études, dont par exemple la tarification directe, l'impôt post-universitaire et la gratuité scolaire. De plus, la question des enjeux de la philanthropie dans le financement des universités seront étudiées, de même que la place du privé dans le système d'éducation post-secondaire et que la politique nationale d'évaluation des compétences linguistiques des étudiantes et des étudiants en enseignement. Un suivi devra également être fait en ce qui a trait à la Loi sur les établissements d'enseignement du niveau universitaire (Loi 95) en lien avec l'imputabilité des universités. De plus, la question de la rémunération des stages en enseignement occupera encore pleinement les officiers de la commission. Pour finir, un avis sera produit sur les étudiants internationaux et le programme de travail hors campus.

Enfin, lors de la réunion annuelle du Conseil national des cycles supérieurs (CNCS), les délégués ont fait le bilan de l'année et adopté les orientations de travail du Conseil pour le prochain mandat. Les priorités seront donc les suivantes : compléter le portrait de la situation financière des étudiants de cycles supérieurs entamé cette année, produire une étude sur l'enrichissement de la formation doctorale et veiller à ce que les étudiants-chercheurs puissent bénéficier le plus rapidement possible de l'assurance santé et sécurité promise par le gouvernement québécois dans sa récente stratégie de la recherche. Le CNCS suivra également de près les travaux de la table de concertation sur la gestion de la propriété intellectuelle qui devrait être initiée cette année par le gouvernement québécois. Le CNCS regroupe toutes les associations composées d'étudiants des deuxième et troisième cycles universitaires.

En terminant, en plus des travaux spécifiques que mèneront la CAI, la CASP, la CAU et le CNCS, la FEUQ veillera à ce que les étudiants tirent le meilleur profit du gouvernement minoritaire récemment élu. Si les questions liées à la santé ont monopolisé l'espace médiatique durant la campagne électorale, la FEUQ entend bien que l'éducation se taille la place du lion pour le reste du mandat de ce gouvernement. Plus particulièrement, la question des frais de scolarité fera assurément l'objet d'un fort débat public l'an prochain et sera en tête de liste des priorités de la Fédération. Il nous incombera à toutes et à tous, étudiantes et étudiants, de faire en sorte que notre voix soit entendue haute et forte!

_QLvol14no15.qxd 4/10/07 5:31 PM Page 3

À LA UNE

Cette semaine, Quartier Libre s'intéresse à l'argent. Ou plutôt, à ce que l'on en fait ; aux moyens de le faire fructifier. Nous réfléchissons à la place de la Bourse dans notre économie, mais aussi à de nouveaux et surprenants moyens d'épargner ou d'emprunter, via des sites internet tel Prosper.com, où il est possible de prêter à des inconnus, via un système qui rappelle celui de eBay. Étonnant.

À lire en pages 13, 14 et 17

PHOTO : DE MARIE-SOLEIL DESAUTELS

SOMMAIRE

CAMPUS

Syndicalisation des étudiants employés ... p. 4
Qui cherche... ne trouve pas forcément .... p. 5
Ça ronfle à l'UdeM ..... p. 5
Des Polytechniciens au Bénin ..... p. 7
Manifestation ..... p. 8
Tête chercheuse ..... p. 9
FICSUM ..... p. 9
L'éducation au rapport ..... p. 10

SOCIÉTÉ

Premières Nations :
Les femmes encore discriminées ? ..... p. 11
Autochtones en milieu urbain ..... p. 11

LA BOURSE :
Les spécificités montréalaises ..... p. 12
Réflexion sur la place de la bourse dans nos économies ..... p. 13

RETOUR SUR LES ÉLECTIONS PROVINCIALES :
Comprendre le vote ..... p. 14
La philosophie pour enfants ..... p. 16

MONDE

Le départ de Jacques Chirac :
Des répercussions en Afrique ? ..... p. 15

Insolite : Se prémunir contre une collision avec un astéroïde ! ..... p. 17

INTERVIEWÉS
Jacques Godbout et Dany Laferrière ..... p. 18

CULTURE

Ateliers d'artistes :
Un plan d'action se prépare ..... p. 19
Concours : Vidéaste recherché-e ..... p. 20
Cinéma : *Molière* ..... p. 20
Documentaire : *Mères courage* ..... p. 21
Festival : Des Musiques ET du Monde ..... p. 21
Lecture : *Le reste du temps* ..... p. 21
Musique : Modest Mouse, Pierre Lapointe, Dinosaur Jr., Fanfare Pourpour ..... p. 22
Bande dessinée :
Le journal d'un remplaçant ..... p. 22
La page BD du QL ..... p. 23

Quartier Libre

DIRECTEUR ET RÉDACTEUR EN CHEF
Maude L'Archevêque - redac@quartierlibre.ca

CHEFS DE PUPITRE
Campus : Clément Sabourin
campus@quartierlibre.ca
Société / Monde : Marie-Michèle Giguère
societemonde@quartierlibre.ca
Culture : Julie Delporte
culture@quartierlibre.ca

DIRECTION ARTISTIQUE
Clément de Gaulejac - calculmental@vif.com

PHOTOGRAPHES
Marie-Soleil Desautels, Jonathan Desjarlais

ILLUSTRATEUR
Clément de Gaulejac - calculmental.org

BÉDÉISTES
Coline Niess, Francis D, Marie Dauverné, Alice V. B.

JOURNALISTES
Virginie Doré Lemonde, Normand Forgues-Roy, Thomas Gerbet, Alexandra Herpin, Charlotte Horny, Rachelle Hyppolite, Nicholas Lavallée, Élizabeth Mercier, Marie-Claude Morin, Églantine Pandelé, Nicolas Paradis, Gaétan Pouliot, Charles Prémont, Hugo Prévost, Jean-François Rioux, Fanny Rollin, Patricia Roy, Stéphane Waffo.

CORRECTEURS
Dominique Charland, Pascal Lamblin, Julie Leroux

INFOGRAPHIE
Zirval Design • info@zirval.com

PUBLICITÉ
Accès-Média (524-1182)
www.accesmedia.com

COMPTABILITÉ
Mélanie Bouchard

IMPRESSION
Payette & Simms

DISTRIBUTION
R.C. Graphiques

POUR NOUS JOINDRE
Tél. : (514) 343-7630 • Téléc. : (514) 343-7744
Courriel : info@quartierlibre.ca
Site Web : www.quartierlibre.ca

Quartier Libre est le journal des étudiants de l'Université de Montréal publié par *Les Publications du Quartier Libre*, une corporation sans but lucratif créée par des étudiants en 1993. Bimensuel, *Quartier Libre* est distribué gratuitement sur tout le campus de l'Université de Montréal et dans ses environs. Son tirage est de 7 000 copies.

Nos bureaux sont situés au :
3200, rue Jean-Brillant (Local B-1274-6)
C.P. 6128, succ. Centre-Ville,
Montréal (Québec) H3T 1N8

Quartier Libre est membre du Carrefour international de la presse universitaire francophone (CIPUF - www.cipuf.org)

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 1198-9416
Tout texte publié dans *Quartier Libre* peut être reproduit avec mention obligatoire de la source.

PROCHAINE PARUTION
25 avril 2007
PROCHAINE TOMBÉE
18 avril 2007

ÉDITO

AUTOCHTONOMIE

Maude L'ARCHEVÊQUE

Dans ce numéro, l'avant-dernier de l'année, *Quartier Libre* consacre un dossier aux Premières Nations (à lire en pages 10 et 11). Rien dans l'actualité des derniers jours ne commande un tel dossier. L'espace médiatique occupé par les Premières Nations, en dehors de l'élection du métis Alexis Wawanoloath à l'Assemblée nationale dans les rangs du Parti québécois, a été somme toute fidèle à son habitude : réduit. Pourtant, ils étaient plus de 79 000 au Québec lors du recensement de 2001 de Statistique Canada. Pourtant, la situation des Autochtones à l'intérieur comme à l'extérieur des réserves pose des questions intéressantes, pertinentes et essentielles sur l'identité, sur le vivre-ensemble, sur la place des femmes, sur l'accessibilité de l'éducation. Sur la mémoire. Sur le pardon. Nous avons choisi de parler de quelques-unes de ces questions sans attendre la crise, pour nous permettre d'y poser un regard calme, sans l'animosité que peut provoquer un blocus ou une chicane.

Le 20 mars dernier, alors que la récente campagne électorale provinciale battait son plein, l'Association des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL) a invité les cinq principaux partis politiques à participer à un débat sur des questions chères aux Autochtones. Le but de cette initiative, rendre les Premières Nations *« incontournables »* dans la campagne, n'aura pas été atteint. Si quatre des cinq principaux partis y étaient représentés par un candidat, seul Québec solidaire a par la suite daigné s'engager sur la question publiquement, dans la plus grande indifférence de la vaste majorité des médias et des citoyens.

ISOLEMENT POLITIQUE

C'est que les Autochtones votent en très faible proportion. Même, des communautés, par tradition, ne votent pas – on pense notamment à certaines communautés mohawks. On ne peut pas s'étonner que les partis politiques accordent si peu d'importance à séduire cet électorat pour qui voter au palier provincial n'a pas toujours de sens. En entrevue à CIBL il y a quelques semaines, Ghislain Picard, chef de l'APNQL, expliquait qu'au sein des communautés autochtones, un certain consensus veut que les Premières Nations doivent d'abord respecter leurs propres institutions. *« On prend part au vote lorsqu'il s'agit de nos gouvernements,* disait-il. *Il y a peut-être là une question importante au niveau de la relation politique entre les communautés autochtones et qui mérite une réponse. »*

Nous ne tenterons pas ici d'élucider cette question. Nous nous contenterons de dire que le statu quo ne pourra être maintenu éternellement. Contrairement aux populations immigrantes, les Autochtones n'ont pas choisi la société québécoise, ils se la sont vue imposée de l'extérieur. Au Québec, les Autochtones n'ont le droit de vote que depuis 1969. Ils n'ont donc pas vraiment pu participer à l'élaboration de la société québécoise en tant que citoyens. Faut-il alors s'étonner qu'ils ne tiennent pas particulièrement à voter maintenant, alors que les codes politiques de notre société sont bien établis ?

L'UN ET L'AUTRE

Maintenant, nous sommes tous là, il faut apprendre à vivre ensemble. Il faut reconnaître les institutions politiques de chacun, établir un nouveau dialogue. Les problèmes des Premières Nations ne seront pas réglés à la pièce. Ils ne trouveront leur solution que lorsque l'on donnera réellement le pouvoir aux Autochtones de les régler. La pauvreté, l'exclusion, le décrochage, le suicide, nous ne saurions y trouver une solution simple : mais voilà, la solution doit venir de l'intérieur des réserves, de l'intérieur des communautés.

Souvent, les politiciens parlent des communautés autochtones comme d'un problème à contourner lorsque vient le temps de développer les territoires où ils se trouvent. Il vaudrait peut-être mieux, comme le suggéraient certains des participants au débat du 20 mars, faire des Premières Nations des partenaires dès les premières étapes du projet, plutôt que de leur offrir des compensations financières après coup.

« S'il n'y a pas de possibilité pour nos communautés de générer elles-mêmes une économie, comme c'est possible pour d'autres communautés, d'autres municipalités, on va tout simplement entretenir la dépendance économique de nos communautés face aux gouvernements provincial et fédéral », disait encore Ghislain Picard à CIBL. Nous sommes bien d'accord.

CHEMIN DE CROIX HUMANITAIRE

Marie-Michèle GIGUÈRE et Clément SABOURIN

Difficile de parler de l'aide internationale, tant elle se décline sous diverses formes. Pourtant, à l'heure où certains parlent de la fin de l'État, de son dépassement par l'émergence de flux transnationaux ; l'idée de s'engager soi-même, de ne plus rien attendre des organismes officiels (ce qu'on nomme la néo-politisation), devrait être considérée avec circonspection. Former une ONG est donné à tout le monde. Construire un projet humanitaire l'est beaucoup moins. En effet, penser qu'en récoltant un petit pécule et en le portant à plus pauvre que soit, on leur vient en aide, c'est souvent faire preuve d'amateurisme, voire d'égoïsme. Car une certaine tendance tend à se répandre ici : tout un chacun doit avoir fait son chemin de croix humanitaire. Cette nécessaire rédemption qui, après deux semaines (ou deux mois) passés dans un pays du Sud, permet à certains de vivre en paix dans le confort qu'est le nôtre. Au final, quel était le but réellement visé ? Venir en aide ou soulager notre âme ?

Si quelques organismes ont au moins l'honnêteté de poser clairement les objectifs des projets auxquels ils convient les bénévoles – le travail de groupe et l'apprentissage, dans plusieurs cas – d'autres se bornent à soutenir que les visées premières d'un séjour de quelques semaines à l'étranger ne sont qu'altruistes. Dommage. Car se fermer les yeux de la sorte équivaut à entretenir les mêmes inégalités que l'on souhaitait d'abord pallier. Il ne s'agit pas de blâmer l'intention, au contraire, mais plutôt de réfléchir à sa mise en forme.

_QLvol14no15.qxd 4/10/07 5:31 PM Page 4

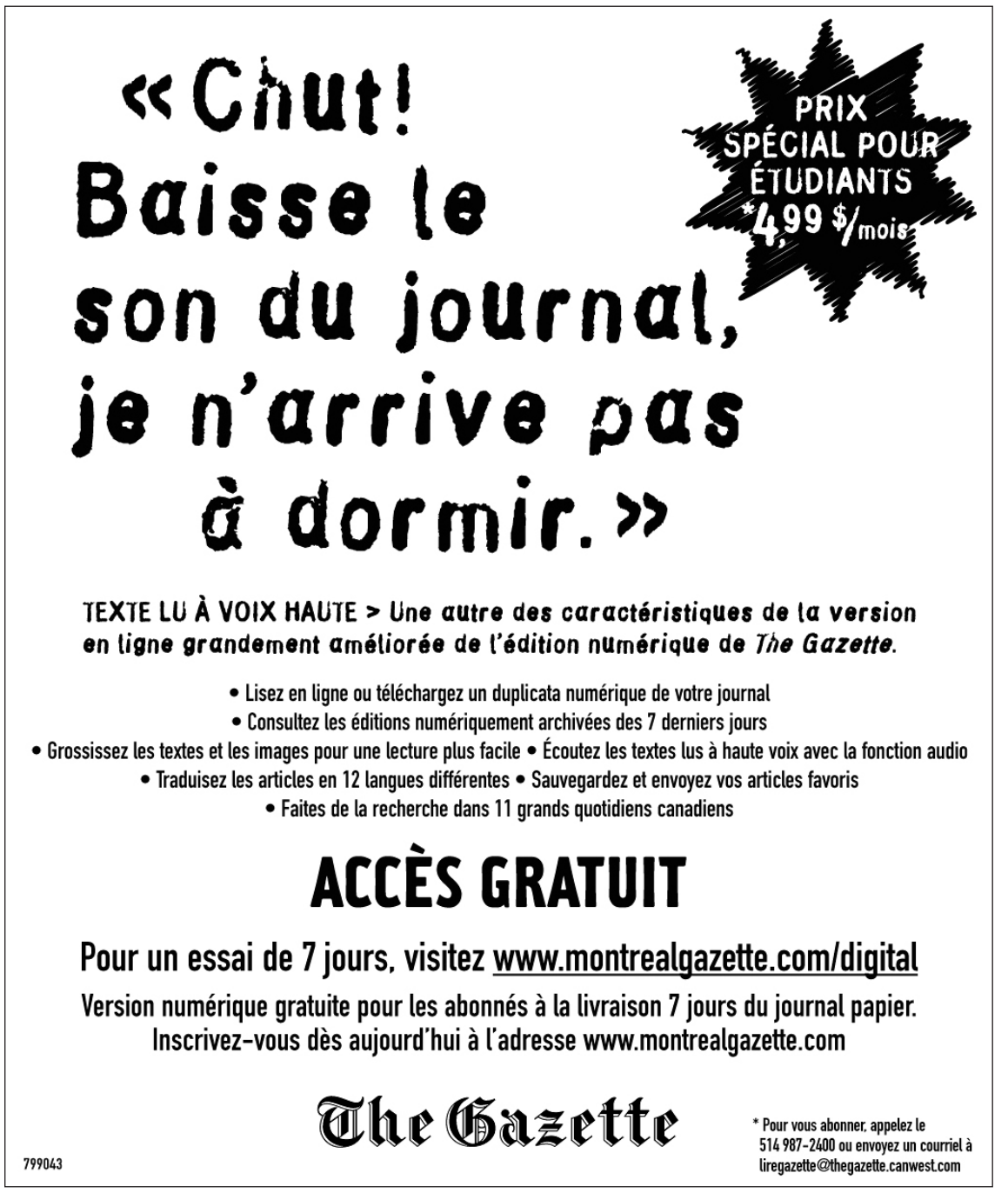

CAMPUS

Étudiants-employés de l'UdeM

SYNDICAT EN VUE

Les négociations entre la direction de l'UdeM et l'exécutif provisoire du syndicat des étudiants-employés de l'UdeM (SÉEDUM) vont bon train. La réunion de conciliation qui devait se tenir mercredi 11 avril à la Commission des relations du travail (CRT) a été reportée de manière inopinée à la semaine suivante. Signe que les deux protagonistes vont trouver un terrain d'entente d'ici là ?

Clément SABOURIN

Même s'il n'était pas informé du changement de date avant que *Quartier libre* ne le contacte le lundi 9 avril, Jean-Sébastien Schetagne confirme que *« cela doit effectivement vouloir dire que les négociations progressent à bon rythme »*. Le président de l'exécutif provisoire du SÉEDUM explique que, depuis une semaine, son organisation – qui cherche justement à recevoir son accréditation de la CRT – et le rectorat de l'UdeM s'échangent des propositions d'ententes par avocats interposés. Le vice-recteur aux affaires académiques, Jacques Frémont, confirme un *« va-et-vient »*, principalement autour de *« question des modalités du vote »* et de celle *« des unités d'accréditation »*.

Pour être reconnu en tant que syndicat à part entière par le CRT, deux options sont possibles : soit l'organisme demandeur – ici le SÉEDUM – démontre que 35 % des employés y ont adhéré, ce qui dans ce cas entraîne inévitablement un référendum ; soit il prouve qu'une majorité (50 % + 1) des employés sont membres, ce qui engendre une reconnaissance automatique. Le problème, dans la situation présente, c'est que les deux parties ne parviennent pas à s'entendre autour du nombre d'étudiants employés à l'UdeM. Les services du rectorat prennent en compte tous les étudiants ayant occupé un emploi d'auxiliaire de recherche ou d'enseignement lors d'une des trois dernières sessions (été 2006, automne 2006 ou hiver 2000), soit 3 323 individus. Pour sa part, le président de l'exécutif provisoire du SÉEDUM explique vouloir que seuls les étudiants employés le jour du vote soient comptabilisés, c'est-à-dire environ 1 100 personnes.

Deuxième point d'achoppement qui serait sur le point d'être résolu : les unités d'accréditations. Le vice-recteur Frémont estime que la présente procédure vise à syndiquer deux corps différents : les auxiliaires de recherche et les auxiliaires d'enseignement, ce qui, selon les services du rectorat, devrait entraîner la création de deux syndicats. Or, M. Schetagne du SÉEDUM reste ferme, il pense que *« le rectorat agit avec une mentalité anglophone en voulant deux unités. C'est une balkanisation des métiers qui vise à précariser les travailleurs, comme c'est le cas dans les grandes entreprises : on divise pour mieux régner »*.

LE RECTORAT HORS LA LOI?

M. Schetagne dit espérer parvenir à un accord rapidement. Si cela n'était pas le cas, il explique que son organisation n'hésiterait pas à entamer des poursuites judiciaires à l'encontre du rectorat. En effet, en ayant déclaré à *Quartier Libre « ne pas comprendre les raisons qui poussent les étudiants à se syndiquer »*, M. Frémont aurait transgressé le devoir de réserve imposé lors d'un processus de négociation. *« Cette plainte est en travail. Au rectorat, ils sont au courant de notre mécontentement »*, dit le président de l'exécutif provisoire du SÉEDUM, qui souligne toutefois que *« les négociations deviennent de plus en plus raisonnables »*.

ERRATUM

Certaines des informations mentionnées dans l'article *Jamais deux sans trois* publié le 28 mars 2007 à propos de la campagne de syndicalisation des auxiliaires d'enseignement et de recherche de l'UdeM étaient erronées. Nous mentionnions qu'au cours des deux dernières années, deux référendums ont été tenus auprès des étudiants salariés, ce qui est inexact. Une première demande en accréditation auprès de la Commission des relations du travail (CRT) a été déposée par l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC-FTQ) le 4 avril 2006 suivie d'un référendum par voie postale. L'échec de ce vote serait attribuable à la non atteinte de la majorité absolue. Puisque 87 % des répondants étaient en faveur de la création du syndicat, les démarches ont repris. Ainsi, le 6 mars 2007, l'AFPC a déposé une seconde demande en accréditation auprès de la CRT. Nos excuses pour l'inexactitude de nos propos.

_QLvol14no15.qxd 4/10/07 5:31 PM Page 5

Axes stratégiques de recherche

DÉSAXER

La direction de l'UdeM est actuellement en train de définir des orientations stratégiques de recherche, ce qui inquiète certains professeurs et chercheurs. Pourtant, le rectorat se veut rassurant, expliquant qu'il ne s'agit pas de restreindre la liberté académique, mais simplement de répondre aux exigences des organismes subventionnaires.

Normand FORGUES-ROY

Les 260 groupes de recherche de l'Université de Montréal seront bientôt regroupés autour d'une vingtaine d'orientations, qui seront appelées à devenir les *« créneaux d'excellence »* de l'UdeM. Le but de l'entreprise : préciser les axes stratégiques de recherche de l'Université. Un document qui devrait être publié prochainement servira, selon Jacques Turgeon, vice-recteur à la recherche de l'UdeM, à déterminer des *« thématiques porteuses »*. M. Turgeon donne un exemple où le regroupement pourrait être bénéfique : *« L'UdeM est déjà forte en santé publique. On sait qu'il existe des maladies transmissibles des animaux à l'homme… On pourra rapprocher des groupes de recherche en médecine vétérinaire pour les intégrer à cette thématique. »*

Selon le rectorat, l'énonciation d'axes stratégiques de recherche dans un document s'avérera utile lors des demandes de subvention, où les chercheurs doivent toujours préciser comment tel ou tel projet s'inscrit dans le plan stratégique de l'Université. *« Désormais, on aura un document dans lequel on pourra aller chercher ces informations,* se réjouit Jacques Turgeon. *C'est un instantané de nos forces aujourd'hui. »*

Cependant, certains chercheurs s'inquiètent de la façon par laquelle les orientations ont été déterminées. Michel Seymour, professeur au département de philosophie, dénonce *« un dirigisme de la part des organismes subventionnaires et de la direction de l'UdeM »*. Selon lui, le document a été rédigé par le vice-recteur Turgeon et quelques vice-doyens à la recherche seulement avant d'être soumis au comité en charge de ce dossier au sein de l'Assemblée universitaire. M. Turgeon défend pour sa part le caractère démocratique du processus : *« Le document a circulé, les commentaires sont recueillis et l'Assemblée universitaire va trancher. »*

CHERCHER LE MOT RECHERCHE

Depuis une dizaine d'années environ, les gouvernements successifs, tant provinciaux que fédéraux, insistent sur le caractère utilitaire de la recherche. Andrée Courtemanche, conseillère à la recherche à la Faculté des lettres de l'Université Laval, et ancienne membre du Conseil de recherche en sciences humaines, rappelle que *« les organismes subventionnaires relèvent maintenant de ministères qui n'ont même pas le mot recherche dans leur nom »*. Au provincial, ces organismes relèvent du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation tandis qu'au fédéral, les trois conseils de recherche (CRSH, CRSNG, CRSA) dépendent d'Industrie Canada. Cette tendance entraîne une demande de résultats immédiats. Louis Dumont explique que les professeurs sont bousculés par l'exigence des retombées, même si *« dans certains domaines cela peut être pertinent »*. Surtout, le président du SGPUM se demande si, en se limitant à certains axes, *« on ne risque pas de passer à côté de certaines découvertes »*.

L'exemple des chaires de recherche du Canada

Le document développé par l'Université de Montréal sur les axes stratégiques de recherche servira aussi de mise à jour du plan stratégique de recherche qui doit être déposé au secrétariat des chaires de recherche du Canada. Les chaires de recherches du Canada ont été créées en 2000, à l'initiative des trois Conseils de recherche du Canada (CRSH, CRSNG et IRSC), principaux organismes subventionnaires. Chaque université doit déposer un plan stratégique de recherche qui va servir à évaluer les demandes de subventions. Selon François Sauvé, directeur des opérations au secrétariat des Chaires de recherche du Canada, une demande qui dévierait trop du plan stratégique susciterait une *« inquiétude de la part des évaluateurs pour ce qui est de l'optimisation des ressources. Il faut s'assurer de créer une masse critique »*. L'Université de Montréal a déposé son plan stratégique en 2000 avant de le mettre à jour en 2003. Le document sur les orientations stratégiques servira de mise à jour pour 2007.

Accès à l'égalité à l'emploi

L'UdeM N'A PAS FAIT SES DEVOIRS

Surprise lors de la dernière Assemblée universitaire : la direction de l'UdeM a été étonnée d'apprendre qu'elle devait élaborer, d'ici juillet 2007, un programme d'accès à l'égalité à l'emploi. Ceci, afin de se conformer à une demande qui a émané de la Commission des droits de la personne… il y a neuf mois.

Gaétan POULIOT

Une surprise attendait l'équipe de direction de l'UdeM lors de l'Assemblée universitaire du 19 mars dernier. Elle doit élaborer et déposer devant la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse un programme d'accès à l'égalité en emploi, au plus tard le 20 juillet prochain. Une obligation juridique qui a surpris Jacques Frémont, provost et vice-recteur aux affaires académiques. *« Je n'avais aucune idée que ce dossier était en cours »*, avoue-t-il en toute honnêteté. Une situation quelque peu gênante, puisqu'il est responsable du dossier.

Dans une lettre du 20 juillet 2006, dont *Quartier Libre* a obtenu copie, la Commission des droits de la personne avise l'Université qu'elle a douze mois pour proposer un plan d'action révisant ses politiques d'embauches. Une exigence qui découle de la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics*, entrée en vigueur en 2001.

C'est Denis Monière, professeur en science politique et impliqué dans le Syndicat des professeurs (SGPUM), qui a réveillé la direction en soulevant la question en Assemblée universitaire. *« Il y a des dysfonctionnements dans l'administration*, affirme-t-il. *Et là, j'ai sorti un lapin. »* Ce n'est pas normal que *« personne ne suive un dossier »*, ajoute-t-il.

M. Frémont explique cet imbroglio par les récents changements au sein de la direction. Il soutient qu'il n'a pas été mis au courant de ce dossier lorsqu'il est entré en poste en janvier dernier. Depuis les enquêtes menées par l'UdeM en 2003 sur la représentation de groupes traditionnellement discriminés, le *« dossier était disparu du radar »*, raconte-t-il. Depuis le 20 mars, au moment où il a pris connaissance de l'affaire, il assure qu'il y travaille et que les personnes concernées *« se remettent au diapason »*. Il souligne du reste qu'ils ne sont pas pris au dépourvu puisque, pendant tout ce temps, la Direction des ressources humaines suivait le dossier.

La Loi provinciale vise à corriger la sous-représentation de groupes victimes de discrimination par des programmes d'accès à l'égalité en emploi, soit les femmes, les personnes handicapées, les Autochtones et les minorités visibles et ethniques.

Ces programmes ne mettent pas en place *« des quotas par population »*, explique Robert Sylvestre, agent d'information à la Commission des droits de la personne. L'idée est plutôt d'inciter les organismes à embaucher du personnel compétent parmi les groupes discriminés.

La Commission a donc calculé des cibles selon la disponibilité et la formation des personnes issues de ces groupes. À titre d'exemple, en 2003, 25 % des cadres supérieurs académiques de l'UdeM étaient des femmes, alors que la Commission estime que cette proportion pourrait s'élever à 49 % des effectifs. Un écart de 24 % que l'Université doit corriger grâce à son futur programme d'accès à l'égalité à l'emploi. M. Sylvestre insiste par ailleurs pour affirmer qu'*« il n'y a pas de responsable direct »* de cette discrimination systémique.

D'autre part, la Loi oblige également l'UdeM à consulter son personnel ou ses représentants pour l'élaboration de ce programme. Ce qui sera fait au mois de juin, confirme M. Frémont. Cependant, le président du SGPUM, Louis Dumont, indique ne pas être au courant de cette à démarche. *« On va être vigilant »*, se contente-t-il de dire.

Si l'UdeM ne se conforme pas à la Loi, elle *« devra rendre des comptes »* à la Commission, atteste M. Sylveste. Une situation qui n'arrivera pas, assure le vice-recteur aux affaires académiques qui n'est d'ailleurs aucunement opposé à cet exercice. *« Il n'y a aucun doute que l'Université va respecter les délais, bien que ce dossier soit assez complexe. »*

ILLUSTRATIONS : CLÉMENT DE GAULEJAC

_QLvol14no15.qxd 4/10/07 5:31 PM Page 6

Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal • 514.343.5947 • www.faecum.qc.ca

FAÉCUM

Règlements de l'Université
et droit civil général

Interprétation et application
Assistance et conseil
pour les étudiants

**Conseiller
en règlements**

Service gratuit
Confidentialité

3200 Jean-Brillant, local B-1265
514.343.5947

FAÉCUM

_QLvol14no15.qxd 4/10/07 5:31 PM Page 7

Polytechnique et action humanitaire

COLLABORER, CIPO-CIBLE

Le 15 mai prochain, huit jeunes apprentis ingénieurs de l'École Polytechnique de Montréal s'envoleront pour le village de Hêni, au Bénin, un petit pays d'Afrique de l'Ouest. Leur démarche : y construire une nouvelle école pour les 175 élèves du village.

Charles PRÉMONT

En collaboration avec le Club 2/3, une ONG vouée à l'éducation et à la collaboration internationale, les membres du Comité international de projet outremer (CIPO) de l'École Polytechnique vivront parmi des familles béninoises pour trois mois. Ce sont d'ailleurs les villageois qui ont demandé aux *« cipoiens »* d'aller retrousser leurs manches sous le soleil africain. *« Nous avons un partenariat avec le Club 2/3. Nous fournissons des compétences, ainsi que la grande majorité du financement. De son côté, le club nous fournit un projet qui lui a été soumis par la communauté. Pas question de s'imposer là-bas »*, explique Benjamin Lafleur, doyen de la moisson 2007.

Depuis septembre, d'anciens membres du CIPO conseillent les novices dans leurs démarches et leur organisent des activités de formation. *« Nous sommes partis plusieurs fins de semaines ensemble pour apprendre à mieux nous connaître et nous préparer à ce que tout ne roule pas sur des roulettes,* résume Benjamin, qui ajoute : *L'expérience de ceux qui sont passés avant nous est précieuse ; ils savent, eux, que collaborer entre nous dans un village d'Afrique ne sera pas nécessairement de tout repos. »*

L'inévitable financement fut évidemment une tâche complexe. Le coût du projet s'élève à 45 000 dollars. Quarante-cinq pour-cent du budget ira à la construction de l'école comme telle, le reste étant dédié aux frais de subsistance et aux billets d'avion. Les commanditaires, principalement des départements de l'École Polytechnique, fournissent la plus grosse somme, mais les membres du CIPO ont quand même dû se plonger dans les activités de financement depuis le début septembre afin de récolter environ 30 % du budget total, soit 12 000 dollars.

Tous ces efforts auront-ils un impact à long terme ? Impossible de le savoir pour les membres du CIPO. *« Nous n'effectuons malheureusement pas de suivi,* admet Benjamin. *Garder la communication avec un village de pêcheurs du Bénin peut s'avérer problématique. C'est pourquoi nous impliquons la communauté le plus possible dans la réalisation du projet, afin qu'ils puissent assurer sa continuité. »* Plusieurs membres des années précédentes sont cependant restés en contact avec leurs familles d'accueil.

Le CIPO existe depuis 17 ans et a envoyé, à chaque année, une équipe dans différents pays. Principalement en Amérique du Sud et en Afrique sub-saharienne, les projets sont variés : de la construction d'écoles à celle de centres de dépistage du sida, en passant par celle de bâtiments agricoles.

Le but de l'organisme est de sensibiliser les futurs ingénieurs aux réalités du terrain et de la collaboration à l'international. Depuis 1990, c'est plus de 120 polytechniciens qu'il a fait voyager à travers le monde.

Courrier des lecteurs

Ayant publié le courrier tel que reçu, *Quartier Libre* ne saurait être tenu responsable de son contenu.

LES PROBLÈMES D'ÉVALUATION AU DÉPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE, DUR CONSTAT POUR LES ÉTUDIANTS

Que diriez-vous de votre moniteur de golf, si après chacune de vos leçons, il évaluait votre pratique sans aucun commentaire (que des 68%, 37%, A+, B-)? Penseriez-vous alors payez un peu cher pour des conseils aussi maigres. La situation doit sûrement être diamétralement opposée dans les grandes institutions scolaires?!?

PRÉMISSE :
« Pourquoi prend-on tant d'énergie à bourrer le crâne des étudiants en vue d'une performance momentanée le jour X d'évaluation, quand on sait pertinemment que ça ne favorise pas une rétention à long terme? » Il est clairement établit que la répétition ne fait pas le poids face à la compréhension (dix fois plus robuste).

PROPOSITION :
« Un étudiant obtient 80% à son examen, il regarde sa note sur le babillard, il a 80%, et c'est tout. » Sans avoir eu la chance de réviser, il retiendra de cette matière, disons… 60%.

« Prenons un étudiant qui obtient 60% à l'examen. Au cours suivant, le professeur lui remet sa copie, qu'il relit tranquillement. Le professeur de souligner les accrochages, les bons coups, les étudiants de poser des questions. » Suite à cette rétroaction, à combien pourrait-on chiffrer le niveau de rétention à long terme de cette matière, disons …80% ». Saisissez-vous la différence?

Moyen capital, pour renforcir la maîtrise des connaissances scolaires : Quand j'étudie d'arrache-pied pour un examen ou que je produis un document de vingt pages, je dois « inévitablement » revoir APRÈS-COUP où sont mes forces et faiblesses, pour cimenter ces acquis. D'où l'importance d'une rétroaction systématique après l'évaluation et cela PEU IMPORTE LE COÛT. Non pas sur demande de l'étudiant, mais systématiquement.

Les pistes de solution sont multiples, exigez une rétroaction systématique suivant l'intra, allez voir l'association étudiante et réfléchissez à votre sort plutôt que de le subir!!!

Benjamin DES LIERRES
Pour la version longue de ce papier écrivez à : ross.stlouis@gmail.com

_QLvol14no15.qxd 4/10/07 5:31 PM Page 8

Manifestation pour la gratuité

ÉLECTIONS ET FRAIS S-COLÈRES

L'espace d'une manifestation, les affiches électorales se sont vues recyclées. Jeudi 29 mars, le visage de la nouvelle Assemblée nationale à peine digéré, les étudiants les ont reprises à leur manière, y inscrivant différents slogans en faveur de la gratuité scolaire. Avec les partisans du dégel désormais majoritaires à l'Assemblée nationale, les cris des étudiants allaient surtout en direction de ce qu'ils appellent déjà *« le gouvernement Charest-Dumont »*.

Thomas GERBET

Ils étaient 1000 selon la police, plus de 3000 selon les organisateurs, à avoir répondu à l'appel de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ). Des élèves du secondaire, des universitaires, mais surtout des cégépiens, s'étaient tous donné rendez-vous en plein centre des affaires de Montréal, pour crier leur souhait de vouloir *« étudier, pas s'endetter »*. Sur les 42 000 étudiants représentés par les associations en grève, un quart seulement étudie à l'université, principalement à l'UQÀM où certains départements étaient en grève, tels que celui des sciences humaines ou encore des lettres, langues et communication. Du côté de l'Université de Montréal, aucun signe de mobilisation n'était à relever.

PHOTO : CLÉMENT SABOURIN

L'influence du résultat des élections du lundi précédent était perceptible. Pour Jean-Philippe, militant de Québec Solidaire, c'était *« un devoir citoyen d'être là »*. Quant à Félix, élève au CÉGEP Saint-Laurent, il avoue manifester *« contre les résultats du 26 mars »*.

Il fallait les leaders de la manifestation pour rappeler à la foule les revendications premières d'un mouvement prévu de longue date. Prenant la parole au micro, Geneviève Simon, porte-parole de la Société générale des étudiants du Collège Maisonneuve, n'a pas manqué de les répéter : la gratuité à tous les niveaux de la scolarité, l'amélioration des ressources et services en éducation postsecondaire ou encore un système de garde d'enfants plus adapté à la réalité des parents étudiants. *« L'éducation, c'est un droit, ce n'est pas un privilège et on va lutter pour l'obtenir »*, scandait-t-elle. Un autre leader étudiant est allé plus loin, en lançant : *« Si le gouvernement ne nous écoute pas, ce sera la grève générale illimitée. »*

LA GRATUITÉ PLUTÔT QUE LE GEL

La contestation des projets de dégel des frais de scolarité n'est pas nouvelle. Cette fois-ci, les organisateurs voulaient aller encore plus loin. Le souhait d'Évelyne-Élise Paquette, porte-parole de l'ASSÉ, est clair : *« On veut aller au-delà de l'opposition gel/dégel, on a toujours prôné la gratuité. »* Quant à Ronald Cameron, président de la Fédération nationale des enseignants et enseignantes du Québec (FNEEQ), organisation qui soutenait le mouvement, il croit qu'*« il faut obtenir le gel d'abord »*, mais que *« cela ne sera qu'un premier pas vers la gratuité »*.

Au son du classique *« sau-sau-sau, sauvons l'éducation »*, le trajet qui a mené les manifestants jusqu'au Square Berri a également été rythmé par les ravages faits aux affiches électorales encore en place. La présence d'exubérants anarchistes roses ou encore de clowns adéquistes a égaillé une après-midi qui s'est terminée vers 17h par un feu de pancartes électorales.

maintenant
se faire carter
est une bonne affaire

La carte SPC^MC vous donne droit à des rabais†† exclusifs chez des centaines de détaillants partout au pays.

Passez nous voir ou appelez-nous
1 800 HRBLOCK

H&R BLOCK®

†Les résultats individuels varient. ††Offres valables du 1er août 2006 au 31 juillet 2007. *Pour être admissible, tout étudiant doit présenter soit (i) le formulaire T2202a attestant la fréquentation d'un établissement collégial ou universitaire à temps plein pendant 4 mois ou plus en 2006, ou (ii) une carte d'identité d'école secondaire valide. Cette offre prend fin le 31 juillet 2007. Offre valable aux bureaux H&R Block participants du Canada seulement. Valable seulement chez tous les marchands participants au Canada. Pour détenteur de carte seulement. Les offres peuvent varier et être sujettes à certaines restrictions. L'utilisation de la carte peut être limitée, lorsque jumelée à toute autre offre ou à tout autre programme de carte-rabais fidélité de tout marchand. La carte ne peut pas être utilisée lors d'achat de carte(s)-cadeau(x) ou de certificat(s).

_QLvol14no15.qxd 4/10/07 5:31 PM Page 9

Michèle Dagenais

«FAIRE OU FUIR LA VILLE»

Co-directrice de la *Revue d'histoire urbaine*, Michèle Dagenais oriente ses recherches vers l'aménagement d'espaces de culture et de loisirs depuis le XIXe siècle. Elle étudie notamment les définitions et l'appropriation des espaces publics urbains que sont les parcs, à Montréal et à Toronto.

Charlotte HORNY

Quartier Libre : En quoi la ville constitue un objet intéressant en histoire ?

Michèle Dagenais : La ville, de par sa concentration de population, d'énergie et de richesse, est tout d'abord un milieu qui amplifie certains phénomènes sociaux. C'est aussi un lieu d'expérimentations des manières de vivre ensemble : les sociétés occidentales se sont modernisées par la ville. Étudier les espaces urbains, c'est s'intéresser à la fois aux rapports inter-humains, à leur cadre, et à la relation entre les individus et leur milieu.

Q. L. : Votre livre débute au XIXe siècle ; était-ce une période de rupture pour la ville?

M. D. : Le XIXe siècle est vraiment une période fascinante. On assiste à un phénomène nouveau : une concentration de personnes à une échelle qui n'a jamais été atteinte, ce qui engendre des problèmes sans précédent. La ville industrielle provoque une rupture dans l'équilibre entre l'humain et son milieu. En effet, on arrive vite à un niveau de saturation et les milieux urbains ne sont pas adaptés pour répondre aux nouveaux besoins. Dans le même temps, les institutions traditionnelles – comme l'église – perdent de leur ascendant. Il y a donc une perte de repères moraux et culturels, ce qui fait en sorte que, d'un côté, la ville attire car elle est vue comme une source de survie alors que, parallèlement, elle est diabolisée en raison des phénomènes qui y naissent – problèmes d'hygiène ou mouvements syndicalistes ouvriers – mais qui échappent à tout contrôle. Dès lors, on pense que si on aménage la ville de façon plus rationnelle, on aura un meilleur contrôle sur ces phénomènes.

Q. L. : Votre ouvrage porte sur l'aménagement des espaces publics de loisir et de culture ; pourquoi vous être concentré sur les parcs ?

M. D. : Les parcs sont des espaces publics par excellence. Ce sont des espaces gratuits, libres d'accès en tout temps, et par tous. Il y a d'ailleurs une idée très démocratique derrière la notion de parc. Il est aussi investi de nombreuses valeurs politiques, sociales ou culturelles et fait l'objet de discours et d'usages très divers.

Q. L. : Vous montrez que les élites initient l'aménagement d'espaces de loisir ; en sont-elles les seules bénéficiaires ?

M. D. : En effet ce sont les élites qui, les premières, développent le loisir « nouvelle manière ». Alors qu'avant, le loisir était le moment qui suivait le travail ; avec l'industrialisation et la division du travail, s'est opéré un processus de segmentation du temps et de l'espace. On a définit un temps pour le travail et un temps pour le loisir, chaque activité étant séparée dans l'espace: le loisir devenant une activité en soi. Dès lors, le temps de loisir existe avant tout pour ceux qui ont de l'argent : les élites. Celles-ci veulent rester entre elles. Le parc du Mont-Royal, par exemple, est longtemps resté le parc de la bourgeoisie. Ceci a empêché toute mise en place de transport en commun pour le relier au reste de la ville. De même, au sein de grands parcs comme le parc La Fontaine, on retrouve une sectorisation des riches et des pauvres. Chacun s'approprie son territoire, avec ses usages propres. C'est d'ailleurs un phénomène que l'on retrouve aujourd'hui encore : selon leurs origines ethno-culturelles, ce ne sont pas les mêmes personnes qui jouent au football, au baseball ou au tennis. La réponse des élites fut d'aller chercher la nature en dehors de la ville, par le biais de résidences secondaires dans l'archipel montréalais. Ce mouvement de villégiature donnera naissance à de vastes banlieues.

PHOTO : CHARLOTTE HORNY

Faire et fuir la ville.
Espaces publics de culture et de loisirs
à Montréal et Toronto aux XIXe et XXe siècles,
Michèle Dagenais, PUL

Des résidences pour les cycles supérieurs

À L'ÉTAGE SUPÉRIEUR

Alors que le projet de campus à Outremont prend forme, voilà que le Fonds d'investissement des cycles supérieurs de l'Université de Montréal (FICSUM) s'est lancé, lui aussi, dans un projet d'envergure : des résidences dont les loyers seraient *« à la mesure des revenus »* des futurs locataires : les étudiants de cycles supérieurs.

Stéphane WAFFO

Dans ce qui n'est encore qu'une ébauche de projet, le FICSUM se propose de faire l'acquisition, dès 2009, de logements pour ses membres, les étudiants des cycles supérieurs de l'UdeM. En trois ans, une centaine d'unités seraient bâties en plein cœur de l'ancienne gare de triage et futur campus d'Outremont. Les travaux devraient se dérouler en quatre phases, à raison de 25 logements par phase.

Une assemblée générale du FICSUM avait été prévue il y a quelques semaines afin de présenter le projet, mais, faute de quorum, elle a été reportée. Mathieu Fontaine, président du FICSUM, explique que son organisation *« a été mise sur pied pour réaliser un projet de maison des cycles supérieurs qui mettrait à disposition des étudiants concernés un lieu de rassemblement, un café ou encore une salle de conférence multifonction »*. Pour réaliser cet objectif, le FICSUM accumule de l'argent depuis sa création, en 1990. *« À un moment donné, il faut se demander comment utiliser cet argent là qui dort, sans le dilapider »,* explique Mathieu Fontaine. C'est la raison pour laquelle, à la dernière assemblée générale, *« le conseil d'administration a été mandaté pour trouver d'autres éventualités »*. Le doctorant au département de physique ajoute en outre que *« le but est de diversifier l'offre de service sans faire diminuer notre actif »*.

Voulant profiter des réflexions qui ont actuellement lieu autour du développement du campus d'Outremont, le FICSUM voudrait *« avoir un bout de terrain sur la gare de triage »*, d'autant plus que l'Université envisagerait *« d'y déplacer une grande partie des activités de recherche. L'intérêt*, continue le président de FICSUM, *est de s'assurer d'avoir un actif solide et de le conserver »*. Ceci, afin de réaliser le projet ultime : la maison des cycles supérieurs.

SERVICE COMPLÉMENTAIRE

Toutefois, le FICSUM ne viendrait pas empiéter sur les plates-bandes du service des résidences de l'UdeM. Si une décision finale devrait intervenir le 19 avril prochain en AG, Mathieu Fontaine estime que le projet ne serait qu'*« une offre de service complémentaire »* au service déjà fourni et non une offre concurrentielle. Même si les résidences de l'UdeM devraient s'accroître avec l'acquisition de nouveaux studios sur le campus d'Outremont. *« Au lieu d'avoir des studios avec des toilettes au bout du corridor, on proposera plutôt des appartements. Il va y avoir une fraction de logements réservés pour des familles, à des étudiants parents. »*

PRUDENCE

Pour Martin Vézina, coordonnateur aux affaires académiques de cycles supérieurs à la FAÉCUM, *« c'est un projet qui semble être intéressant »*. Toutefois, la prudence est de rigueur et on préfère y aller de façon sûre : *« Le projet semble bien avancer. C'est une ébauche, il faut comprendre ça tout de suite et attendre le chiffrage pour juger définitivement »*.

Cette réserve semble être partagée par d'autres membres du FICSUM. *« C'est un projet qui est intéressant, cependant il semble être à ses débuts, il y a beaucoup de détails qu'on ne connait pas encore. Présentement, je ne suis pas en mesure d'évaluer si c'est un projet qui peut être viable »*, explique Martin Audet, étudiant aux cycles supérieurs en biochimie. Même s'il reste convaincu que l'exécutif va *« travailler fort dessus »,* c'est seulement après avoir vu *« tous les chiffres et tous les montages »* qu'il pourra *« se faire* [son] *opinion et savoir si* [il peut] *appuyer le projet »*.

_QLvol14no15.qxd 4/10/07 5:31 PM Page 10

LA MAUVAISE ÉDUCATION

Dans un rapport rendu public à la mi-février, le Comité parlementaire des peuples autochtones et du développement du Grand Nord fait le portrait de l'éducation post-secondaire chez les Premières Nations. Avec à peine 2 % des étudiants issus de ces communautés qui se rendent à l'université, les besoins sont criants.

Rachel HYPPOLITE

Ce rapport a été présenté à la Chambre des communes par le Comité parlementaire des affaires autochtones et le développement du Grand Nord, une instance relevant du gouvernement canadien. Les organismes représentant les Autochtones ont estimé qu'il constituait une « *avancée* ». « *Nous sommes très satisfaits des recommandations* », affirme Lise Bastien, directrice du Conseil en éducation des Premières Nations, qui coordonne les actions liées à l'éducation pour les Premières Nations au Québec. Jointe à son bureau de Wendake, elle croit que ce rapport est « *un outil de plus pour faire valoir les besoins de l'éducation post-secondaire au sein des Premières Nations* ».

MISER SUR LA PROXIMITÉ

Le rapport suggère au gouvernement fédéral d'augmenter l'aide financière aux jeunes étudiants autochtones, et de permettre, surtout, que celle-ci soit investie dans des projets permettant l'intégration des Autochtones au milieu scolaire. « *Ce qui diffère avec le rapport précédent, c'est qu'on insiste sur des projets de proximité* », souligne Yvon Lévesque, député du Bloc québécois dans Abitibi – Baie-James – Nunavik – Eeyou et membre du Comité. « *Si on prend le cas du Québec, beaucoup des Autochtones qui voulaient poursuivre des études post-secondaires devaient partir au Manitoba ou en Saskatchewan. Le rapport souligne l'importance de permettre à tous, peu importe leur région d'appartenance, d'accéder aux études post-secondaires* », poursuit-il.

> **Si on prend le cas du Québec, beaucoup des Autochtones qui voulaient poursuivre des études post-secondaires devaient partir au Manitoba ou en Saskatchewan.**
>
> **Yvon Lévesque**
> **député du Bloc québécois dans Abitibi – Baie-James – Nunavik – Eeyou et membre du Comité parlementaire des peuples autochtones et du développement du Grand Nord**

Selon le député du Bloc québécois, « *il manque une instance pour faciliter l'accès à la formation professionnelle ou au CÉGEP. Aussi, il faudrait augmenter considérablement l'aide financière aux étudiants, ce qui est évoqué dans le rapport* ». En effet, on y mentionne la « *nécessité d'abolir le plafond annuel de 2 % du budget consacré au programme d'éducation postsecondaire afin de donner un soutien financier accru* ».

Et pour ceux qui arrivent à l'université – à peine 2 % des membres des Premières Nations – les ressources semblent faire défaut. « *Ça reste difficile parce que la communauté autochtone mcgilloise est peu nombreuse* », raconte Janine Metallic, Micmac d'origine, originaire de Listiguj, en Gaspésie. Doctorante en administration de l'éducation à McGill, elle estime que l'association qui y représente les étudiants autochtones – la McGill First People's House – « *ne mobilise que peu de monde* ». Un tel organisme représentatif serait impensable à l'Université de Montréal, puisque, selon les chiffres fournis par Sophie Langlois, directrice des communications de l'UdeM, le nombre d'étudiants autochtones inscrits y est de… 22.

« EN PAROLES, LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL S'EN SOUCIE »

Le comité a-t-il constaté une action du gouvernement Harper lors du dernier budget ? « *En paroles, oui, le gouvernement fédéral s'en soucie* », admet Yvon Lévesque. « *Mais concrètement, il faut que le débat soit amené par les députés des régions autochtones pour que les gouvernements y voient un réel intérêt* », poursuit le député du Bloc québécois.

En guise d'exemple, il cite le jeu politique qui a entouré la construction du pavillon des Premières Nations, à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Ce pavillon devrait accueillir ses premiers étudiants en septembre 2008. « *Le changement de gouvernement au fédéral m'a obligé à recommencer les démarches, et le ministre provincial s'en est peu soucié jusqu'à la possibilité d'élections prochaines* », explique-t-il, un peu amer. Lise Bastien, du Conseil en éducation des Premières Nations, a pour sa part observé que, lors du dernier Forum socio-économique, « *le gouvernement provincial a manifesté une ouverture par rapport aux enjeux éducatifs des relations entre Autochtones et Québécois afin de trouver une solution* ». Reste désormais à transformer ces bonnes intentions en réalisations concrètes.

Quartier Libre

Étudiantes et étudiants de l'Université de Montréal, quelles que soient les études que vous poursuivez, vous pouvez collaborer au Quartier Libre!

Rejoignez l'équipe de rédaction

le mercredi 11 avril à 17h00

et participez à la réunion de production du journal.

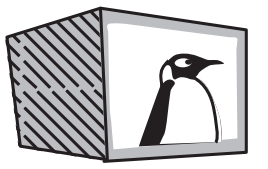
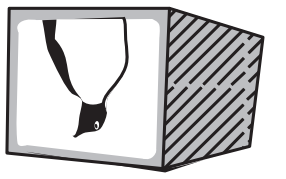

_QLvol14no15.qxd 4/10/07 5:31 PM Page 11

IDENTITÉS FRAGILISÉES

Au Québec, des femmes autochtones luttent encore contre des discriminations engendrées par la *Loi sur les Indiens*, en vertu de laquelle certaines femmes – et leurs enfants – ont perdu leur statut. Si, depuis 1985, la loi a changé et a permis à certaines d'entres elles de recouvrer leur statut, certaines difficultés persistent.

Alexandra HERPIN

Jusqu'en 1985, la *Loi sur les Indiens* était discriminatoire à l'encontre des femmes : si une Autochtone épousait un non-Indien, elle perdait – avec ses enfants – son statut et était expulsée de la réserve. À l'inverse, si un Autochtone épousait une non-Indienne, celui-ci conservait son statut et le transmettait à sa femme et à leurs enfants. Depuis l'abrogation de la *Loi sur les Indiens* en 1985, certaines femmes ont fait le choix de réintégrer leur communauté, mais non sans embûches.

Martine Côté, conseillère politique et juridique pour Femmes autochtones du Québec (FAQ), explique que la loi de 1985 permet aux conseils de bande de réglementer la résidence dans les réserves et d'ainsi créer leurs propres codes et critères d'appartenance à une bande. *« Ainsi, même si certaines femmes ont retrouvé leur statut, certains conseils de bande refusent aux femmes le droit de revenir sur la réserve*, note Martine Côté. *Elles ont retrouvé leur statut par rapport aux Affaires indiennes, mais pas par rapport aux critères des conseils de bande. Le gouvernement ne veut pas intervenir, car il a donné aux conseils de bande le droit de choisir qui vit ou non à l'intérieur de la réserve. »* Comment lutter, alors, contre un droit acquis aux communautés autochtones ? Pour Martine Côté, *« il faut que ce soit le ministère des Affaires indiennes qui détermine qui peut obtenir ou non le statut d'autochtone et non les conseils de bande»*. Pour Ellen Gabriel, présidente de FAQ depuis octobre 2004, si l'attitude de certains conseils de bande est condamnable, elle croit que *« c'est le gouvernement canadien qui, ultimement, est responsable de la situation actuelle »*.

Selon Marie-Pierre Bousquet, professeure d'ethnologie à l'Université de Montréal, d'autres facteurs – comme le manque de terre et de logement – expliquent le refus de certains conseils de bande de voir s'installer ou se réinstaller ces femmes et leur famille : *« Jusque dans les années 1970, il y avait une certaine tolérance à l'égard des non-Autochtones, mais comme les réserves ne sont pas extensibles et que la population tend à s'accroître, les leaders autochtones ont décidé d'expulser les non-Autochtones et donc les femmes qui avaient épousé un Blanc et qui avaient perdu leur statut par le fait même »*, explique-t-elle.

TRAITEMENT INÉGAL ?

Même si de nombreuses femmes ont retrouvé leur statut, Ellen Gabriel estime que la nouvelle loi est venue compliquer la situation. *« Non seulement des catégories ont été créées par le gouvernement, mais elles sont toujours aussi discriminatoires, car elles sont désormais fondées sur le pourcentage de sang indien d'un individu. »* Ainsi, depuis 1985, certains Autochtones sont considérés comme des 6(1), c'est-à-dire des personnes dont les deux parents sont autochtones, ou des 6(2) : des personnes dont l'un des parents n'est pas autochtone.

Prenons l'exemple d'une jeune Amérindienne de 30 ans que l'on nommera Uapukun pour respecter son anonymat. En vertu de la loi, Uapukun est une 6(1). Étant donné qu'elle a épousé un allochtone, leur fille, Pishum est une 6(2). Si Pishum épouse un non-Indien, ses enfants ne seront plus considérés comme des Indiens par la loi, alors que si elle épouse un *« pur sang »*, ses enfants seront autochtones. Selon Martine Côté, cette loi crée des situations où les membres d'une même famille n'ont pas les mêmes droits. Dans la famille de Uapukun, 6(1), 6(2) et non-Autochtones se côtoient allègrement. Pour elle, cela ne pose aucun problème : *« On est Amérindien avant tout dans le cœur. Ce qui est primordial ce n'est pas le statut conféré par la loi, mais le respect des traditions. »* Uapukun n'endosse pas le comportement des femmes autochtones qui *« ne veulent le statut d'Indien que pour obtenir les avantages ou les bénéfices sans penser à l'identité autochtone »*.

À Kahnawake, on est autochtone par le sang. Le chef Rhonda Kirby explique que l'adhésion ou non à la communauté de Kahnawake est une question très controversée et litigieuse depuis de nombreuses années : *« Nous suivons présentement la* Loi sur l'adhésion de Kahnawake *qui a été décrétée par la communauté. Si quelqu'un ne figure pas déjà au registre Mohawk de Kahnawake, une demande est effectuée auprès du Conseil des aînés, qui a l'autorité d'accepter qu'un individu soit inscrit ou réinscrit. »* Pour devenir membres, ils doivent se conformer à plusieurs règles. Mylène Jaccoud, criminologue à l'Université de Montréal, souligne la divergence d'opinions à propos des codes d'appartenance : *« Lien du sol versus lien du sang : il y a des oppositions au sein des communautés par rapport à ça. »* Martine Côté est résolument opposée à l'utilisation de la notion de lien de sang, selon un pourcentage : *« Le fait de transmettre seulement une partie du patrimoine autochtone n'a pas de sens. On est autochtone ou on ne l'est pas du tout. »*

Toutes les intervenantes s'accordent aussi sur le fait qu'il faut sensibiliser les leaders autochtones à la cause féminine et favoriser l'égalité entre hommes et femmes. Actuellement, souligne Ellen Gabriel, *« certaines femmes ne peuvent participer aux discussions. Cette structure ne reflète pas les valeurs et les traditions autochtones. »* Martine Côté ajoute que *«les femmes veulent être libres de transmettre leur statut à leurs enfants »*.

La *Loi sur les Indiens*

À la suite de la *Loi sur les Indiens* (1876), de nombreuses femmes autochtones et leurs enfants ont perdu leur statut. Pour bon nombre de ces femmes, la question de la reconnaissance de leur statut est extrêmement délicate, d'une part, parce qu'elle est étroitement liée à leur identité, mais aussi parce que l'obtention du statut a des répercussions sur leurs enfants.

Le statut d'Indien

Il n'est pas aisé pour un Autochtone d'obtenir le statut d'Indien, car il doit à la fois être inscrit sur le registre des Indiens, administré par le ministère des Affaires Indiennes et appartenir à une bande gérée par un Conseil de bande. La non-inscription et la non-appartenance ont des répercussions importantes sur celles et ceux qui ne figurent pas au registre ou qui ne sont pas membres d'une bande. Ces derniers se voient interdire l'accès aux services de santé ou d'éducation et ne peuvent obtenir un logement ou hériter d'une propriété au sein d'une réserve. Sous la pression de certains leaders autochtones, certaines familles n'ont pas d'autre choix que de quitter la réserve.

LA VILLE, UN NOUVEL ESPACE

Au Québec, près de 40 % de la population amérindienne vit maintenant hors des réserves. Un phénomène qui donne lieu à l'émergence d'une nouvelle culture autochtone.

Alexandra HERPIN

Le 20 mars dernier, à l'occasion d'un débat organisée par l'Assemblée des Premières Nations, François Saillant, candidat de Québec Solidaire aux dernières élections provinciales, s'est prononcé en faveur d'un soutien aux populations autochtones vivant hors réserves : *« Il faut soutenir les Centres d'amitié autochtone et les organismes comme Femmes autochtones du Québec pour briser l'isolement, lutter contre l'itinérance et les pertes de repères. »* Aucun des autres partis présents – Parti libéral, Parti québécois et Action démocratique – ne s'est prononcé sur ce sujet. Pourtant, les autochtones vivant en milieu urbain représentent près de 40 % de la population amérindienne.

Carole Lévesque, professeure à l'Institut national de la recherche scientifique de Montréal, souligne qu'au cours des années 1990, *« une première génération d'autochtones est née en ville »*, ce qui, explique-t-elle, *« crée de nouveaux rapports avec les communautés d'origine »*. En effet, contre toute attente, *« pour un certain nombre d'autochtones, la mobilité n'est plus associée à une défaite, mais à un avantage personnel et professionnel »*, remarque-t-elle.

La vie à l'extérieur de la réserve n'est pas toujours facile. Pour Amu, une jeune amérindienne qui souhaite garder l'anonymat, l'expérience de la vie urbaine semble amener un tiraillement : *« La ville représente pour moi une perte, puisque je m'éloigne de ma culture et de ma communauté d'origine, mais elle m'offre aussi une foule de possibilités : je vais à l'université et j'espère avoir un bon emploi. »* Elle espère avoir *« de meilleures conditions de vie en ville tout en conservant [sa] culture autochtone »*. Carole Lévesque confirme que *« le lien avec les communautés demeure très fort : les gens sont en ville, mais ils ne quittent pas leur communauté pour autant. Les liens ne sont pas rompus. »*

DES DÉFIS À RELEVER EN MATIÈRE D'INSERTION ET D'EMPLOIS

Les jeunes autochtones qui arrivent en ville doivent faire face à de nombreux obstacles : *« La majorité des jeunes proviennent de communautés qui ont beaucoup de problèmes, notamment de violence familiale ou de drogue. De plus, la majorité n'ont pas de formation et ne parlent pas le français. Beaucoup de barrières les attendent »*, explique Craig Ross, responsable de la section jeunesse au Centre d'amitié autochtone de Montréal. Pour M. Ross, *« il est très important de stabiliser ces jeunes et d'orienter leurs efforts vers l'éducation, pour ensuite leur permettre d'entrer sur le marché du travail »*.

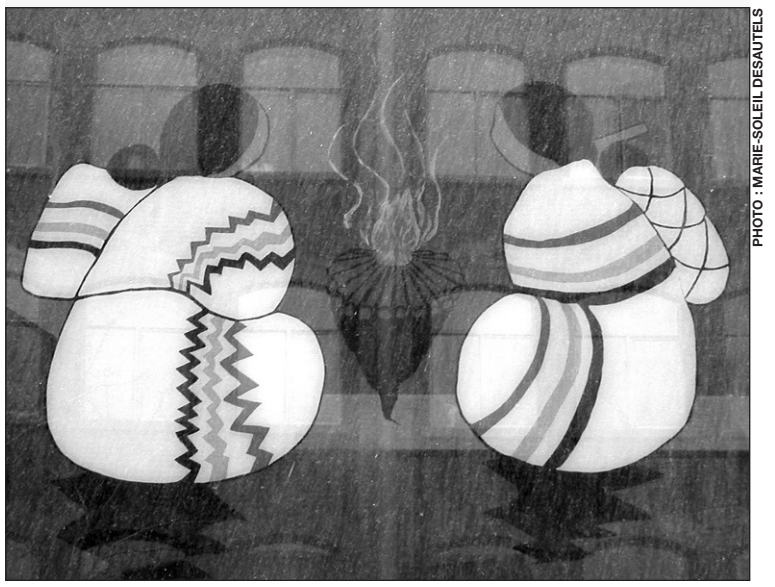

PHOTO : MARIE-SOLEIL DESAUTELS

Vitrail au Centre d'amitié autochtone de Montréal.

_QLvol14no15.qxd 4/10/07 5:31 PM Page 12

LA BOURSE DE MONTRÉAL PRÉPARE SA SURVIE

Plus ancienne place boursière au pays, la Bourse de Montréal établit ses positions pour s'assurer un avenir dans un marché de plus en plus concurrentiel.

Marie-Claude MORIN

Suite à une entente en 1999, la Bourse de Toronto a l'exclusivité du marché des actions et la Bourse de Montréal de celui des produits dérivés. Mais cette entente prend fin en 2009 et Toronto se dit très intéressée par le marché des dérivés. La Bourse de Montréal joue donc sa survie avec ses projets d'expansion actuels. L'achat de la Bourse de Montréal par la Bourse de Toronto ou une bourse américaine est souvent envisagé par le marché. Certains parlent même d'une vague de consolidation des places boursières.

Jean-Charles Robillard, porte-parole de la Bourse de Montréal, minimise ces scénarios : *« Ce sont les bourses d'actions qui courent après les bourses de produits dérivés. Le rendement des bourses de produits dérivés est beaucoup plus élevé et fusionner avec une bourse d'actions le diluerait. »* Quant aux offres d'achat, *« nous n'en avons jamais reçu de la Bourse de Toronto, ni d'ailleurs »*, affirme-t-il.

LA BOURSE EN BOURSE

La Bourse de Montréal a fait une entrée remarquée à la fin mars sur… la Bourse de Toronto ! L'entreprise devient publique, sans toutefois émettre de nouveau capital. Les actions déjà existantes, détenues surtout par des courtiers et des employés, ont donc été inscrites à la bourse. Pour M. Robillard, *« c'est une question de maturité, nous étions rendus là »*. Depuis quelques années, les actionnaires se plaignaient de ne pas connaître la valeur exacte de leurs actions et d'avoir de la difficulté à les transiger. Certains voulaient carrément monnayer leurs positions, ce pour quoi la Bourse semble d'accord : *« Nous voulons des partenaires intéressés aux produits dérivés plutôt que des actionnaires qui veulent sortir. »*

DES ALLIANCES STRATÉGIQUES

Un des piliers du plan de croissance est la création de nouvelles entreprises, en partenariat avec des bourses existantes. Selon M. Robillard, l'annonce du changement de statut a d'ailleurs *« précipité certaines discussions qui n'auraient pas eu lieu avant un certain temps »*. Il fait ici référence à l'alliance signée récemment avec le NYMEX (une Bourse américaine de produits dérivés) pour la création, à parts égales, du Marché canadien de ressources, où se transigeront des contrats à terme sur l'énergie, les métaux et les marchandises.

La Bourse de Montréal détient aussi une participation dans le Boston Options Exchange Group. Cela permet, selon M. Robillard, de profiter de la croissance du marché américain des options. Les opérations techniques sont gérées de Montréal, sur une plate-forme développée par la Bourse. L'exportation de cette plate-forme fait d'ailleurs partie des plans de croissance.

PRÊTE POUR LE CARBONE

Pour diversifier ses activités, la Bourse de Montréal mise également sur les marchés climatiques. On ne sait quand ni comment le gouvernement légiférera sur les émissions de gaz à effet de serre, mais la Bourse de Montréal se dit *« prête à partir »*. En fait, une fois les balises connues, il ne restera qu'à préparer les contrats. L'entreprise a signé une alliance avec le Chicago Climate Exchange pour faciliter la création de ces nouveaux produits.

Selon Jean-Charles Robillard, la Bourse de Montréal a une longueur d'avance sur celle de Toronto, également intéressée par le marché : *« L'expérience démontre que le marché climatique est plutôt un marché de contrats à terme et la Bourse de Toronto ne pourrait, selon l'entente de 1999, offrir de tels produits. »*

Quelques définitions

PRODUITS DÉRIVÉS : Moyens financiers permettant aux entreprises de diminuer les risques de variation des taux de change, des taux d'intérêt, des prix des matières premières, des prix de vente de leurs produits et autres.

CONTRATS À TERME : Engagements à livrer ou à recevoir des produits physiques (blé, cuivre, pétrole…) ou financiers (monnaies étrangères, obligations…) à un prix et une date déterminés.

OPTIONS : Droits d'acheter ou de vendre des titres ou des produits à un prix donné pendant une période de temps déterminée.

MARCHÉS CLIMATIQUES : Achat ou vente des droits d'émission de produits polluants.

_QLvol14no15.qxd 4/10/07 5:31 PM Page 13

DE LA PERTINENCE DE LA BOURSE

Montagnes russes, spéculations, fraudes : qu'apporte la Bourse à l'économie pour justifier son existence et nous faire oublier, un peu, ses déboires ?

Marie-Claude MORIN

PHOTO : MARIE-SOLEIL DESAUTELS

« *Les marchés boursiers sont très enracinés dans nos économies. Ils sont inévitables* », estime Fernand Daoust, vice-président du Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (MEDAC), qui ne peut imaginer un modèle économique plus efficace. Pour Frédéric Alberro, porte-parole de l'Autorité des marchés financiers (AMF), « *les compagnies peuvent décider d'être publiques ou privées et c'est important qu'elles aient ce choix* ».

La Bourse fournit des capitaux aux entreprises, entre autres lorsqu'elles veulent éviter des conventions d'actionnaires trop restrictives ou que leurs activités axées sur la recherche et leurs actifs intangibles limitent le financement bancaire. Selon Louis Doyle, vice-président de la Bourse de croissance TSX, « *sans les marchés boursiers, les entreprises ne pourraient progresser au rythme souhaité* ».

Les marchés boursiers sont aussi incontournables pour les investisseurs institutionnels. Fernand Daoust, qui est aussi conseiller spécial au Fonds de solidarité de la FTQ, considère que « *les marchés boursiers sont indispensables pour le Fonds, par la rentabilité et la liquidité qu'ils procurent* ». Sans liquidité, les participants ne pourraient encaisser leurs parts.

LES INVESTISSEURS : INDISPENSABLES

Pour des marchés boursiers fonctionnels, une relation de confiance entre émetteurs et investisseurs est essentielle. Selon Louis Doyle, les entreprises qui brisent ce lien ne s'en remettent pas. « *La confiance des investisseurs est fondamentale,* estime Frédéric Alberro. *Sans investisseurs, les entreprises ne peuvent lever des fonds.* » Pour l'AMF, le but est de trouver « *un juste équilibre entre la protection des consommateurs et un niveau de réglementation qui constituerait une barrière infranchissable* ».

MONSIEUR-MADAME-TOUT-LE-MONDE SUR LE MARCHÉ

Fernand Daoust déplore que les petits actionnaires soient « *une goutte d'eau pour les entreprises publiques* » et qu'ils soient « *à peu près impuissants devant les décisions des conseils d'administration* ». Le MEDAC forme donc les particuliers à être vigilants.

Plusieurs petits investisseurs ont été durement touchés par les récents scandales financiers. C'est pourquoi le MEDAC presse le gouvernement d'accroître les ressources de l'AMF et d'alourdir les sanctions. « *Les coups de bâton actuels font mal quelques jours au maximum* », regrette Fernand Daoust.

LES AVANTAGES D'ÊTRE EN BOURSE

D-Box Technologies, entreprise longueilloise de conception de sièges « sensoriels », est à la Bourse de croissance TSX depuis 2000. Son président, Claude McMaster, se dit heureux de ce statut, entre autres parce que les actions, incluses dans la rémunération, permettent d'attirer des ressources qualifiées. C'est particulièrement vrai quand on recrute aux États-Unis, où de tels régimes sont très prisés, renchérit Louis Doyle.

Il est aussi plus facile de croître par acquisitions en étant public, ajoute-t-il : « *On peut payer en actions, ce qui garde le vendeur intéressé et facilite la transition.* » M. Doyle soutient de plus que les contraintes imposées par le marché encouragent une gestion plus rigoureuse, par exemple avec un conseil d'administration plus impliqué.

Pour Steve Kee, porte-parole de la Bourse de Toronto, le suivi par des analystes et par des investisseurs institutionnels ainsi qu'une possible inclusion dans un indice procurent une visibilité accrue aux entreprises.

L'AUTRE CÔTÉ DE LA MÉDAILLE

Être public implique des coûts importants en consultation et en relations avec les investisseurs. Il faut également se révéler, mentionne Claude McMaster : « *C'est plus difficile de garder des avantages concurrentiels basés sur les stratégies. Nos partenaires ont souvent beaucoup plus d'informations sur nous que nous sur eux.* »

Le partage du pouvoir décisionnel en rebute aussi certains. Le Cirque du Soleil, par exemple, dit exclure la Bourse. Dans les pages de *La Presse,* en septembre dernier, Daniel Lamarre, président et chef de la direction, disait : « *Un des aspects pernicieux de la Bourse et des rapports trimestriels est d'inciter au maintien de mauvais projets et à en lancer d'autres qui ne sont pas mûrs.* » Louis Doyle estime lui aussi que le marché punit sévèrement les arrêts de croissance.

Financement des PME

La capitalisation boursière est un des différents moyens de financer une PME. Bien des entrepreneurs s'y refusent toutefois, de peur de perdre le contrôle de leur entreprise.

«*L'entrée en bourse est la dernière étape du cycle de financement d'une PME* », estime Stéphane Rousseau, professeur à la chaire du droit des affaires et de commerce international à l'Université de Montréal. Selon M. Rousseau, l'inconvénient de la capitalisation boursière d'une entreprise c'est ce qu'il désigne comme « *la vie dans un aquarium* » : la société devient « ouverte », toutes les informations concernant l'entreprise deviennent publiques. Donc, le fondateur de l'entreprise en perd le contrôle au profit des investisseurs potentiels, croit-il. Lors de la création, le fondateur de l'entreprise fait, tout d'abord, appel à ses proches pour récolter de l'argent. « *C'est ce qu'on appel le capital convivial ou* Love Money », affirme Stéphane Rousseau. Puis, très vite, les banques entrent en jeu. « *S'il y a une phase de croissance, l'entreprise pourra faire appel au capital de risque* », explique-t-il.

(Alice BARCZYK)

_QLvol14no15.qxd 4/10/07 5:31 PM Page 14

VOTER AVEC SES PIEDS

La montée en force de l'Action démocratique du Québec (ADQ) lors de la dernière élection a laissé plusieurs analystes bouche bée. Alors que plusieurs ont voulu opposer Montréal la « progressiste » au reste du Québec « l'arriéré », quelques chercheurs ont décidé d'emprunter une voie originale pour comprendre la localisation du vote. Et si le lieu de résidence avait une influence sur l'allégeance politique ?

Gaétan POULIOT

Dis-moi où tu habites et je te dirai pour qui tu votes. Voilà une piste intéressante pour expliquer les résultats du dernier scrutin pour Laurence Bherer, professeure au Département de science politique de l'Université de Montréal. *« Les élections ont démontré que le lieu de résidence a un effet sur le vote des citoyens »*, affirme-t-elle d'entrée de jeu. Son approche est toutefois distincte de celle représentant la métropole comme un rempart à la vague conservatrice en provenance de la Vieille Capitale et autres Hérouxville. Une analyse qui fait fausse route, à son avis. *« Ce n'est pas tant un clivage entre Montréal et les régions, mais plutôt entre les villes et les banlieues,* analyse Mme Bherer. *C'est là qu'il y a une hausse du vote de droite. »* Si ce phénomène s'était principalement manifesté dans la région de Québec aux élections provinciales de 2003, cette fois-ci, Montréal a vécu une situation similaire. Le vote pour l'ADQ fut plus important dans les couronnes montréalaises que dans les quartiers centraux.

Paul Villeneuve, professeur de géographie, et Yvon Jodoin, professionnel de recherche au Centre de recherche en aménagement et développement, arrivent à des conclusions similaires. Ces deux chercheurs rattachés à l'Université Laval ont cartographié le « mystère Québec ». En effet, l'examen des élections provinciales et fédérales de 2003 et 2006 démontre que le vote pour l'ADQ et les conservateurs se concentre dans les mêmes secteurs : en banlieue ! *« Plus on s'éloigne du centre-ville, plus le vote de droite est présent »*, résume M. Jodoin. Ce phénomène s'est aussi reproduit le 26 mars dernier, alors que les quartiers centraux de la capitale ne sont pas tombés entre les mains de l'ADQ. Plusieurs hypothèses expliquent cette localisation du vote de droite, selon les chercheurs. Entre autres, les modes de consommation influenceraient les idées politiques. Ceux qui profitent des services collectifs, comme l'autobus, auraient tendance à voter plus à gauche, contrairement à ceux qui utilisent leur voiture, un moyen de transport privé, avance Mme Bherer.

Le milieu où résident les citoyens aurait aussi une influence. Les habitants d'un même secteur partageraient des valeurs communes à force de se côtoyer. Cela est d'autant plus probable que ces communautés ont des *« expériences quotidiennes semblables qui affectent leur rapport à la politique »*, explique Mme Bherer, qui prépare d'ailleurs une étude sur cette question. Tout cela reste cependant à vérifier sur le terrain, nuance-t-elle.

LE QUÉBEC, UNE SOCIÉTÉ DISTINCTE ?

Bien que d'autres chercheurs canadiens et américains se soient déjà penchés sur la relation entre le lieu de résidence et les convictions politiques, la réflexion ne fait que commencer dans la Belle Province. Un intérêt qui n'est pas étranger à la montée du vote de droite ces dernières années, qu'il soit conservateur ou adéquiste. La scène politique québécoise est depuis longtemps dominée par des partis qui se distinguent principalement sur la question nationale. Le vote de gauche et de droite était alors *« faussé par le clivage constitutionnel »*, affirme Julie-Anne Boudreau, professeure et titulaire d'une chaire de recherche sur la ville à l'Institut national de la recherche scientifique (INRS). Un portrait qui a radicalement changé aux dernières élections. Cela a dévoilé au grand jour un appui aux idées conservatrices, plus important que certains ne se l'imaginaient.

« C'est un retour à la normale, puisqu'on voit une montée de la droite partout dans les pays industrialisés, affirme Mme Boudreau. *C'est un* wake up call*, pour ceux qui croyaient que le Québec était plus progressiste que les autres. »*

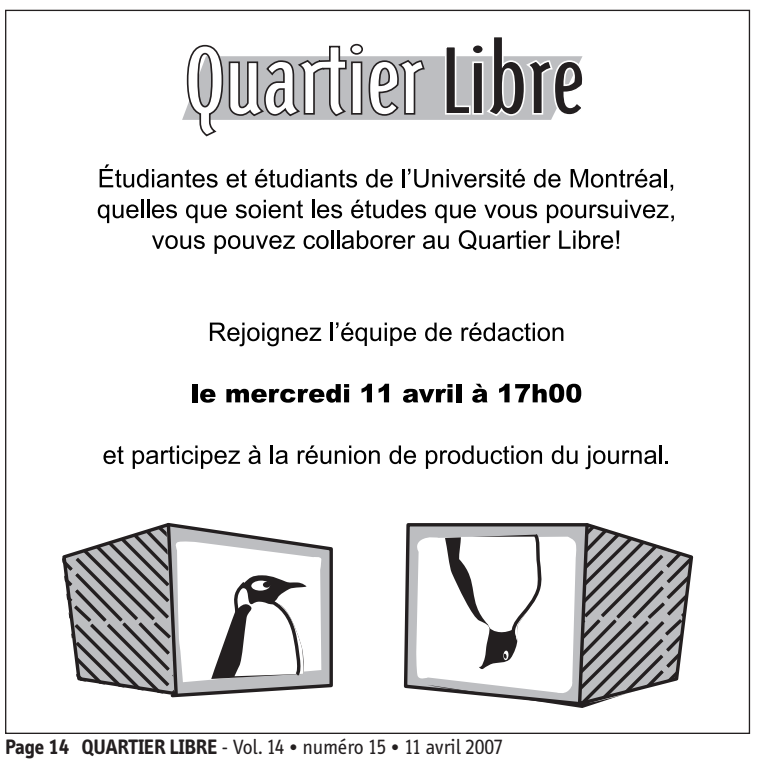

_QLvol14no15.qxd 4/10/07 5:31 PM Page 15

Le départ de Jacques Chirac vu d'Afrique

L'AN 1 APRÈS J.C.

Jacques Chirac quittera la présidence de la République française le 6 mai prochain. Avec ce départ, les Africains perdent leur « ami », leur « avocat », celui qui disait *« aimer profondément l'Afrique »*. Un amoureux trop attaché pour certains, qui n'a fait que poursuivre un paternalisme vis-à-vis des anciennes colonies françaises que ses détracteurs nomment la « Françafrique ». Face à ce changement qui s'annonce, les Africains oscillent entre espoir et angoisse.

Thomas GERBET

« J'ai toujours eu de l'admiration pour vous. J'ai toujours su que vous seriez avec nous. Je vous emmène dans nos nouvelles colonies à l'africaine. » Ces paroles du groupe Tryo rendent compte d'une certaine idée de l'Afrique, celle issue des années 1960, quand le général de Gaulle avait offert l'indépendance aux colonies françaises. Selon Louis Dominici, qui a été ambassadeur de France au Cameroun, en Sierra Leone et au Gabon, *« Chirac se situait dans la continuité de l'attachement gaulliste à l'Afrique »*.

« Chirac l'Africain », « Chirac le tiers-mondiste », les appellations ne manquent pas dans le monde diplomatique pour qualifier le président français. Celui-ci adore les visites d'État, en 12 années de pouvoir, il s'est rendu officiellement dans 39 pays d'Afrique. Quand il rencontre un dirigeant africain, il le tutoie, lui fait partager son goût pour la gastronomie et les plaisanteries caustiques. Quand il ne peut pas se déplacer, il téléphone, demande des nouvelles de la famille ou donne des conseils. Il a même passé des vacances avec Moubarak l'Égyptien et longtemps soutenu Mohammed VI du Maroc après la mort de son père.

« Chirac a contribué à défendre l'Afrique sur la scène internationale », explique Louis Dominici. Les discours de cet avocat de l'effacement de la dette, de ce partisan de la taxe internationale de solidarité sur les billets d'avions, étaient emplis de générosité, d'humanité. Défenseur de la paix, il n'hésitait pas à critiquer ouvertement les pays occidentaux qui, selon lui, ont une *« dette morale »* envers les pays du Sud.

« Tant qu'on ne l'examine pas de trop près, sa vision est séduisante », écrit Yves Michaud dans son livre *Chirac dans le texte* (Éd. Stock, 2004). Bertrand Delais l'illustre dans *Le pire d'entre nous* (Ed. Privé, 2005) : *« Jamais Chirac n'a dit de choses aussi généreuses qu'au Sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg, en 2002, et jamais aussi peu de décisions ne furent prises lors d'un sommet. »*

ILLUSTRATION : CLÉMENT DE GAULEJAC

En février dernier, Jacques Chirac recevait pour la dernière fois une trentaine de chefs d'État dans le cadre du 24e sommet France-Afrique de Cannes. En marge de cet événement, les militants de l'Association Survie, qui lutte *« contre le soutien de la France aux dictateurs africains »*, lui ont décerné *« la Palme d'or de la Françafrique »*. Pour Odile Biyidi, présidente de cette association, l'action de Chirac sur ce continent est *« un désastre »* : *« Il n'a fait qu'entretenir une relation paternaliste qui couvrait les activités des dictateurs. » « Avec ce bilan*, explique Phambu Ngoma-Binda, politologue à l'Université de Kinshasa en République démocratique du Congo, *Chirac peut bien aller se reposer. »*

« À la mort, en 2005, du Président togolais Eyadema, Chirac a rendu hommage à ce "grand ami de la France" alors qu'il avait fait assassiner son prédécesseur », explique Mme Biyidi. Elle cite aussi les félicitations du président français pour la *« brillante réélection »* d'Omar Bongo, qui dirige seul le Gabon depuis 40 ans. Pourquoi la France, qui se veut protectrice de la démocratie, continue-t-elle d'appuyer des régimes qui n'en font pas forcément preuve ?

LA « FRANÇAFRIQUE » VA-T-ELLE DURER ?

« La France a besoin de l'Afrique, car elle lui fournit son bois et son pétrole », avance Mme Biyidi. *« Les compagnies françaises ont le monopole des ports et des chemins de fer, je ne pense pas qu'un régime démocratique les laisserait faire »*, continue-t-elle. La fraternité entre Chirac et les régimes en place ne semble pas représentative de son divorce, de plus en plus prononcé, avec l'opinion publique africaine. *« En tout cas,* explique Mme Biyidi, *les chefs d'État africains se savent condamnés à faire un saut dans l'inconnu au lendemain du scrutin de mai prochain ; certains dictateurs ont peur de son départ. »*

La fin de la présidence Chirac suscite un mélange d'appréhension et d'espérance pour les Africains. M. Onana se réjouit que *« 2007 marque la fin du gaullisme »* dont la politique néocoloniale a été tant décriée. En effet, aucun des candidats à l'élection présidentielle ne se réclame de ce courant. Pour lui, *« l'avenir est plutôt ouvert »*. Mais M. Ngoma-Binda est moins optimiste. Selon lui, *« ce n'est pas le changement de personne qui va amener un changement de politique véritable »*. Vu de France, M. Dominici s'inquiète, lui, que l'Afrique ne soit pas présente dans le débat électoral : *« on peut craindre qu'on s'en occupe moins »*, pronostique-t-il.

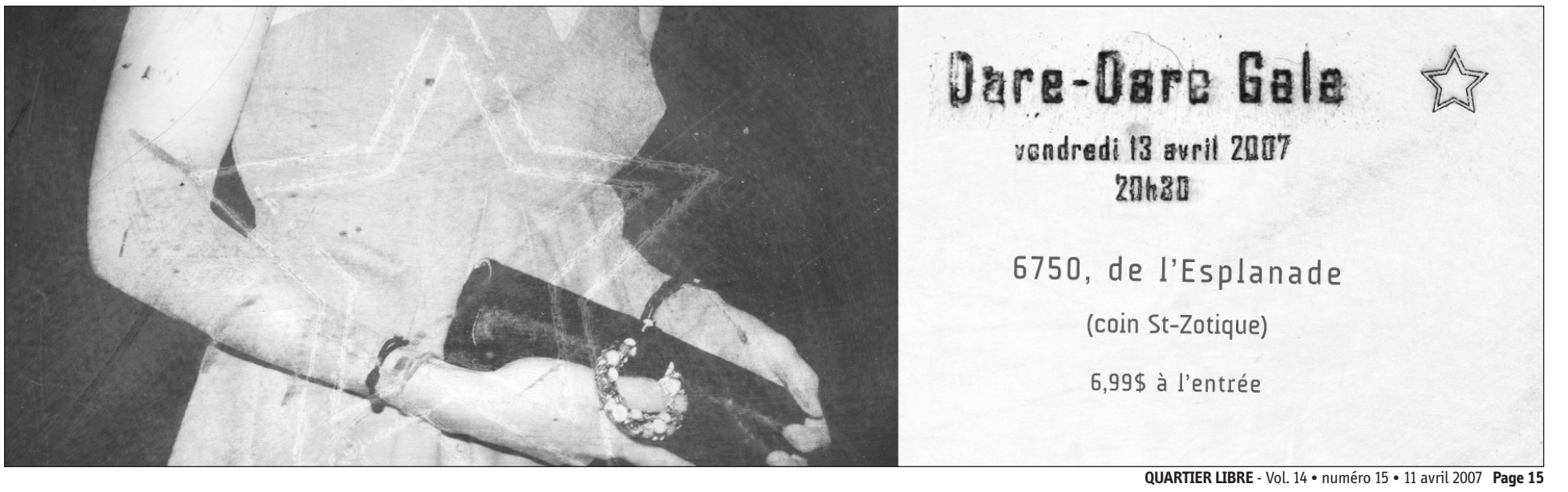

_QLvol14no15.qxd 4/10/07 5:31 PM Page 16

DES PHILOSOPHES EN HERBE

Des élèves du primaire abordant via des contes, des activités motrices et des jeux les mêmes thèmes philosophiques que ceux développés dans les cours collégiaux et universitaires ? C'est ce que propose la philosophie pour enfants.

Fanny ROLLIN

Fondée en 1970 par Matthew Lipman, de l'Université Columbia à New York, la philosophie pour enfants est arrivée dans plusieurs écoles primaires québécoises à la fin des années 1980 dans le cadre de l'enseignement moral. Les enfants, assis en cercle, lisent chacun à leur tour un extrait d'un conte philosophique. Dans ces histoires, les enfants abordent les mêmes thèmes que dans les cours collégiaux ou universitaires. Mais ici, ils ne retrouveront le nom d'aucun philosophe, ni texte philosophique de référence. À partir de la lecture, ils soumettent des questions à l'ensemble de la classe sur des passages ou des situations qui les intriguent. Dans un troisième temps, les enfants examinent ensemble les thèmes et les questions soulevés et entament une discussion dite philosophique. D'autres cours peuvent se baser essentiellement sur des activités motrices ou des jeux, si les enfants sont très jeunes ou éprouvent des difficultés à discuter.

La personne qui pratique la philosophie avec les enfants n'apporte pas de réponses mais pousse les enfants à réfléchir

Michel Sasseville
professeur de philosophie à l'Université Laval

Eric-Emmanuel Schmitt était sceptique avant sa première expérience avec les enfants. Lorsqu'il enseignait la philosophie à l'université, le philosophe et écrivain français a passé 15 jours à philosopher avec des enfants de 11 ans. Peu enthousiaste au début, il est aujourd'hui convaincu de l'intérêt de cet enseignement. *« Les enfants de 11 ans étaient plus philosophes que mes étudiants. Ils utilisaient toute leur intelligence et leur raisonnement sans être pervertis par la culture, l'idéologie ou les préjugés*, se rappelle-t-il. *Il ne faut pas sous-estimer l'intelligence des enfants. »*

UNE MÉTHODE CONTROVERSÉE

Même s'il enseigne la philosophie au niveau collégial, Jean Laberge, professeur au Cégep du Vieux-Montréal, n'est plus convaincu de la méthode Lipman. À ses débuts, il était un adepte de la méthode, mais en essayant de l'appliquer dans ses cours, il s'est rendu compte de ses limites. *« L'effet pervers de la méthode est que les élèves se confortent dans leurs idées reçues ; tout le monde s'entend sur les préjugés »,* déplore M. Laberge. Pour pallier à cette difficulté, le professeur s'aide de textes de philosophes. *« Ces textes leur permettent d'ébranler leurs idées reçues. Ils apportent des interrogations qu'ils ne se seraient jamais posées seuls »,* soutient-il.

Autre limite à la méthode Lipman : la difficulté à mesurer l'impact réel sur les enfants. *« Au collégial, si on veut procéder pédagogiquement, il faut réaliser une évaluation des apprentissages. Mais avec cette méthode, on ne peut pas mesurer avec des données chiffrées l'avancement des étudiants »,* explique M. Laberge.

DU CÔTÉ DES ENSEIGNANTS

Le professeur Michel Sasseville a mis en place, en 1987, un programme de premier cycle en philosophie pour les enfants à l'Université Laval. *« Diriger une discussion philosophique est un art qui exige de savoir quand intervenir ou ne pas intervenir dans la discussion*, explique M. Sasseville. *La personne qui pratique la philosophie avec les enfants n'apporte pas de réponses, mais pousse les enfants à réfléchir. »* Pour le professeur, le défi de cette formation est de s'assurer que les professeurs apportent un enseignement philosophique aux enfants sans les cantonner dans leur propre système de pensée.

Dans ces ateliers de discussion, *« le professeur doit être disposé à être changé par les enfants »*, ajoute M. Sasseville. *« C'est très déstabilisant et insécurisant pour les enseignants*, nuance M. Laberge. *Cet enseignement n'est pas adapté à tous les professeurs. »* Pour Marie-France Daniel, professeur de philosophie de l'éducation à l'Université de Montréal et auteure de contes philosophiques pour enfants, *« cet enseignement ne peut être pertinent que si l'enseignant est à l'aise avec la critique et peut générer des discussions entre les enfants ».* Ainsi, elle estime que *« le recrutement des professeurs doit se faire sur une base volontaire ».*

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE ET LES IDÉES TOUTES FAITES

Un programme de prévention de la violence par la philosophie existe depuis plusieurs années dans une dizaine d'écoles de la Rive-Sud de Montréal. Aucune étude scientifique sur l'impact de la philosophie sur la réduction de la violence enfantine n'est encore disponible. Mais selon des témoignages d'institutrices, les enfants apprennent à gérer leur colère et à se questionner sur leur comportement grâce à la philosophie, rapporte Marie-France Daniel, qui s'intéresse tout particulièrement à cette question.

Il ne faut pas sous-estimer l'intelligence des enfants

Eric-Emmanuel Schmitt
philosophe et écrivain

L'effet pervers de la méthode est que tout le monde s'entend sur les préjugés

Jean Laberge
professeur de philosophie au Cégep du Vieux-Montréal

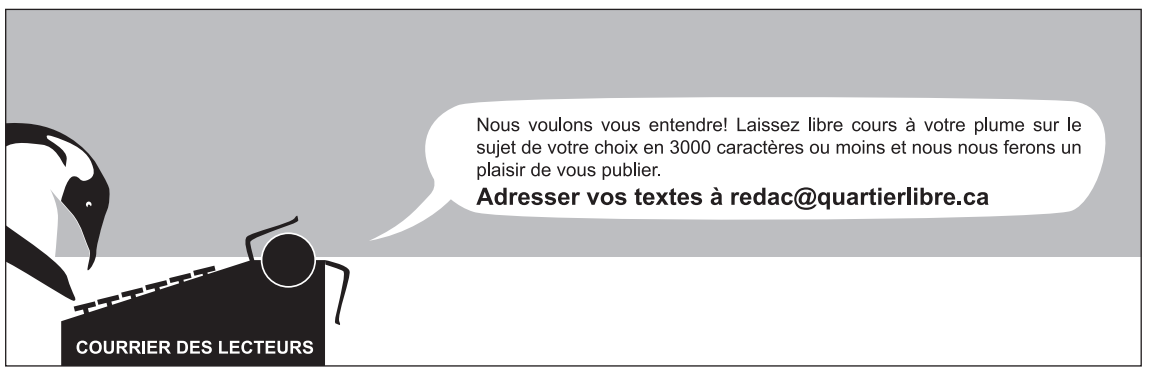

W.P.P RÉDACTION
propose services de pointe en rédaction professionnelle, rédaction d'affaires, sciences humaines. Bonnes références. Thèses, mémoires, manuscrits, ouvrages destinés à une publication. 514-504-1288

BARMAN / MAID SERVEUR / EUSE
Cours et emplois
(*1981)
rabais internet
www.ecoledesmaitres.com
(514) 849-2828
1-800-561-1781

monter/brocher/plier 2
l'architecture radicale dans la presse parallèle des années 196X–197X
12 avril au 9 septembre 2007
La première exposition à faire état de l'explosion de la presse parallèle à l'origine d'une transformation majeure dans la culture architecturale.
Jeudi 12 avril à 19 h
Des membres de l'équipe d'étudiants commissaires de l'Université Princeton présentent une causerie dans les salles.
Entrée libre
CCA
Centre Canadien d'Architecture
1920, rue Baile, Montréal 514 939 7026 www.cca.qc.ca

_QLvol14no15.qxd 4/10/07 5:31 PM Page 17

Un traité international pour se protéger des astéroïdes

EST-CE UN OISEAU ? EST-CE UN AVION ? NON, C'EST... UN ASTÉROÏDE !

Dépeinte de façon spectaculaire dans des films de science-fiction comme *Deep Impact* et *Armageddon*, la menace d'un impact d'astéroïde sur la Terre préoccupe l'Association des explorateurs spatiaux.

Hugo PRÉVOST

Face à cette menace venue de l'espace, la communauté des astronautes a décidé de se mobiliser pour sensibiliser les pays membres de l'ONU à la nécessité d'adopter un traité prévoyant l'envoi d'une mission spatiale chargée de dévier tout astéroïde qui menacerait de percuter notre planète. Une série de quatre rencontres dirigées par l'Association des explorateurs spatiaux (ASE) a été prévue afin d'établir les bases d'un protocole que l'ONU pourrait appliquer en cas de découverte d'un objet massif en trajectoire de collision avec la Terre. La première de ces rencontres aura lieu à Strasbourg au mois de mai et les personnalités invitées – astronomes, ingénieurs, avocats et diplomates – rendront compte de leurs conclusions à l'ONU. Selon le président de l'ASE, l'ancien astronaute Rusty Schweickart, *« le succès des actions entreprises par la suite dépendra des politiciens »*.

ILLUSTRATION: CLÉMENT DE GAULEJAC

Le nombre d'objets détectés à l'aide des moyens actuels pouvant potentiellement frapper la Terre d'ici le prochain siècle s'élève à 127. Un nombre qui pourrait bien exploser puisque le Congrès s'apprête à modifier le mandat de l'Agence spatiale américaine, la NASA, pour y inclure la mission de détecter de telles menaces venant de l'espace. L'ASE espère que la population, qui devrait s'inquiéter de plus en plus au fur et à mesure que d'autres corps stellaires seront découverts, forcera les politiciens à agir. La question de la volonté politique demeure : comment mobiliser les ressources mondiales afin de parer à une menace qui pourrait frapper dans 10, 100, 1000 ans ?

Pour Pierre Chastenay, astronome au Planétarium de Montréal, la menace d'une collision d'un astéroïde avec la Terre est réelle : *« La Terre a un lourd passé d'impacts météoriques. Cependant, le risque de collision avec un objet de taille importante est très faible. »* Toutefois, si un tel impact survenait, les conséquences seraient désastreuses, croit-il : *« Si un astéroïde de taille importante* [entre un et dix kilomètres de diamètre] *venait à frapper la Terre, la majeure partie de l'humanité serait annihilée. Un autre scénario est celui de l'hiver nucléaire : la force de l'impact serait telle que les poussières projetées dans l'air lors de l'impact opacifieraient l'atmosphère, empêchant ainsi le fonctionnement de la chaîne alimentaire. Les plantes disparaîtraient, suivies des herbivores, des carnivores, et finalement, des humains. »* Même son de cloche du côté des Sceptiques du Québec. Selon Louis Dubé, *« la menace existe, puisqu'il existe des traces visibles d'impacts d'astéroïdes. »*

Pour l'instant, peu de solutions s'offrent à la communauté internationale pour se prémunir contre une telle menace. Il existe cependant une échelle, appelée échelle de Turin, qui classifie les astéroïdes selon leur taille, leur vitesse et le risque d'impact avec la Terre. Certains moyens techniques sont également à l'étude pour dévier un astéroïde en trajectoire de collision. D'après M. Chastenay, *« il pourrait être possible de dévier un astéroïde en installant des voiles solaires qui modifieraient sa trajectoire. On peut également penser à faire exploser des engins nucléaires près de la surface de l'astéroïde, de façon à ce que les radiations dévient la course de l'engin. Il y a même un projet de construction d'un vaisseau spatial très massif, qui modifierait l'orbite de l'astéroïde à l'aide de son attraction gravitationnelle »*. Pour M. Dubé, l'idée d'un traité est pertinente : *« Cela va permettre à la communauté internationale d'agir, puisque c'est un danger qui touche tous les habitants de la planète. »*

Ces quatre rencontres internationales organisées par l'ASE devraient donc permettre de mieux définir cette menace venue du ciel et de déterminer les moyens d'y faire face efficacement, afin de préserver notre civilisation.

Contourner les banques

PRÊTER À DES INCONNUS

Prosper, un site internet américain, offre depuis 2006 la possibilité de prêter à des inconnus. À mi-chemin entre le micro-crédit et le système bancaire traditionnel, l'idée soulève toutefois quelques questions.

Normand FORGUES-ROY

« Nous sommes une voie de contournement du système bancaire », affirme Chris Larsen, PDG et co-fondateur de Prosper. En effet, l'initiative permettrait aux prêteurs d'obtenir de meilleurs taux ; aux emprunteurs, des prêts que les banques n'auraient peut-être pas accordés, en raison d'un mauvais dossier ou d'une somme demandée jugée trop petite. Selon lui, le site permet de vendre de l'argent sur un marché virtuel, un prêteur choisissant de confier une somme à un emprunteur qu'il ne connaît pas. *« Pensez à eBay pour de l'argent »*, illustre M. Larsen. *« C'est un peu le système bancaire moins les banques »*, puisque seul l'intermédiaire bancaire est évacué : les emprunteurs sont évalués selon leur cote de crédit et le rapport revenu/dette.

Si, selon M. Larsen, *« la plupart des gens sont là pour faire de l'argent »*, certains y voient aussi une utilité sociale puisque le site permet aux emprunteurs de préciser la raison de leur emprunt, que ce soit pour lancer une entreprise, payer des études, ou bien… effacer une dette de crédit. Selon le PDG de Prosper, ce seraient 50 % des prêteurs qui choisiraient où va leur argent de cette façon. C'est une forme de prêt social, comme on en voit dans certaines sociétés traditionnelles, en Afrique et en Amérique du Sud.

Pour Corinne Gendron, titulaire de la chaire de responsabilité sociale et de développement durable de l'UQÀM, il existe des liens entre un site comme Prosper et le prêt social comme la *tontine* (un système traditionnel de prêt collectif en Afrique), mais il ne faut pas oublier qu'*« on est ici dans une rationalité individualiste »*. Elle souligne par ailleurs que le prêt social s'effectue d'habitude à l'intérieur d'une communauté où les gens se connaissent, alors qu'ici, on parle plutôt d'une communauté virtuelle. *« Il n'y a pas de lien social »*, ajoute-t-elle, et puisque le service de Prosper fonctionne sur les même bases que le système bancaire, il risque de *« reproduire les inégalités inhérentes au système »*. Corinne Gendron voit surtout dans l'utilisation du service un certain intérêt de contestation de la mainmise des banques : *« Aujourd'hui, un compte bancaire, c'est un bien de première nécessité. »*

« Nous sommes à un point où la technologie permet de faire des transactions sécuritaires sur Internet », explique M. Larsen, avant d'ajouter qu'*« évidemment, Prosper prend les moyens nécessaires pour toujours être à la fine pointe des technologies de sécurité et préserver les informations de ses clients »*. La compagnie doit maintenir une réputation, continue M. Larsen, c'est pourquoi elle s'assure de poursuivre avec acharnement les fraudeurs : *« Nous devons envoyer un message clair : ici, on ne rigole pas. »*

ET ICI ?

Daniel Gendron, avocat en services financiers explique qu'un site semblable serait possible au Québec, mais avec des ajustements. Dans un premier temps, le fonctionnement même du site pose problème : Prosper reçoit les prêts avant de les reverser. Un système de dépôt comme celui-là est impossible au Canada : les banques et institutions financières sont seules autorisées à en recevoir.

_QLvol14no15.qxd 4/10/07 5:31 PM Page 18

Jacques Godbout et Dany Laferrière

Les interviewés

LA FRANCOPHONIE À L'INDEX

Dans une lettre ouverte publiée le 16 mars, 44 écrivains de langue française, tels Amin Maalouf, Tahar Ben Jelloun ou encore Nancy Huston, célèbrent la fin de la francophonie et la naissance d'une littérature-monde en français. Parmis ces signataires, les Québécois Dany Laferrière et Jacques Godbout. *Quartier Libre* les a interrogés sur cette démarche sans précédent.

Propos reccueillis par
Clément SABOURIN

JACQUES GODBOUT

Quartier Libre : Quel a été l'élément qui vous a motivés, vous et les 43 autres écrivains, à signer le manifeste ?

Jacques Godbout : Nous partageons le même agacement de voir la littérature franco-française penser en dehors de tous ceux qui, ailleurs, écrivent en français, dont évidemment les Québécois. C'est un sentiment de ras-le-bol qui existe depuis longtemps. Ça fait plus de 50 ans que je publie en France ; ça a toujours été pareil : Paris ne s'intéresse qu'à Paris et vous n'existez que si vous êtes à Paris. Plus l'attention réside autour de la télévision, comme ici d'ailleurs, mieux il faut être sur place pour assurer sa promotion. On finit par être dans une espèce de château fort dans lequel les écrivains qui sont là-bas ne se considèrent pas francophones mais Français.

Q. L. : Comment fait-on pour changer cette situation ?

J. G. : Ce que nous faisons en signant un tel texte : essayer de secouer le cocotier. Mais c'est très difficile. Ce genre de mouvement va peut-être amener des éditeurs et des journalistes à une prise de conscience, mais je suis très sceptique. Je ne vois pas comment les pratiques et les mentalités pourraient évoluer.

Q. L. : Le texte évoque la génération des écrivains anglophones issus de l'émigration qui, dès les années 1970, *« au lieu de se couler dans sa culture d'adoption, entendait faire œuvre à partir du constat de son identité plurielle »*. Parallèlement, la littérature francophone est décrite comme un simple avatar du colonialisme. Pourquoi ce fossé ?

J. G. : La différence vient du regard porté par l'ancienne capitale. Pour la plupart des Français, et même pour la plupart des intellectuels français, le Canada constitue une ancienne colonie, tout simplement. Le Français qui partait, le faisait pour diffuser les Lumières, ainsi que le français universel. Une fois la colonie perdue, il est revenu dans ses terres d'origine avec une espèce de mépris pour celui qu'il quittait. À l'inverse, l'Anglais qui partait n'avait aucune intention de répandre les Lumières ni même de voir les petits indigènes l'imiter de quelque façon que ce soit, puisque lui-même se savait inimitable. Quand il y a eu les ex-colonies anglaises, il ne les pas regardées avec mépris, mais comme des partenaires. Ce rapport commercial se faisait presque d'égal à égal, ce qui a fait que, rapidement, les rapports entre écrivains d'Angleterre et des ex-colonies sont devenus des rapports normaux.

Q. L. : À propos du concept de littérature-monde en français, que vous souhaitez voir rayonner, pensez-vous qu'elle puisse engendrer une créolisation du français ?

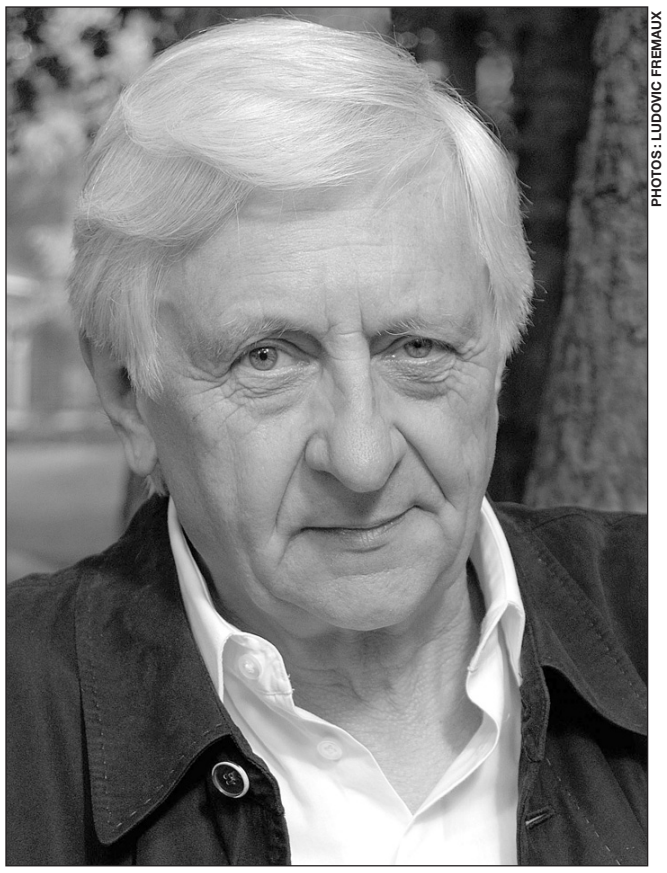

PHOTOS : LUDOVIC FREMAUX

Jacques Godbout

J. G. : En effet, j'aimerais beaucoup qu'on créolise Paris ! La prise de conscience doit être française, parisienne surtout. C'est à Paris qu'ils doivent découvrir qu'ils sont francophones, qu'ils ne sont pas le centre du monde mais qu'ils y participent. Mais je ne sais pas comment ils peuvent y arriver ! Quiconque « monte à Paris » comme on dit, parce qu'il faut y arriver avec une échelle des valeurs et une échelle sociale, n'est pas comme le reste du monde. Au niveau de la Littérature par exemple : si je pars là-bas en tant qu'éditeur québécois, s'oppose à moi un mur infranchissable pour y diffuser mes livres. On a beau faire des salamalecs, les livres publiés à Montréal ne comptent pas. Au minimum, il faut une coédition pour être entendu.

Q. L. : Ce manifeste n'a pas reçu que des éloges. Le Secrétaire général de la Francophonie, par exemple, vous a répondu dans une lettre ouverte.

J. G. : Abdou Diouf a fait une crise cardiaque, nous regardant comme les fossoyeurs de la francophonie. Seulement, son ambition est géopolitique. Il se réjouit que son organisation compte plus de 60 pays membres, même si plus de la moitié ne parlent pas français. Pour nous, ces principes sont dépassés. La francophonie, c'est une abstraction inutile, ça rime trop avec colonies. Il y a un monde de langue française qui existe et à l'intérieur duquel il faut définir de nouveaux rapports. Notre ambition est proprement culturelle.

DANY LAFERRIÈRE

Quartier Libre : Pensez-vous que le manifeste aura un réel impact ?

Dany Laferrière : Que cela débouche sur quelque chose ou non, il reste que la francophonie est une impasse. Il y a un malaise quand on se dit francophone : les gens ont désagréablement l'impression que la francophonie est une affaire pour les anciennes colonies. Alors, que des intellectuels se réunissent, qu'ils cherchent des portes de sortie, je trouve ça louable.

Q. L. : Le manifeste soutient que *« le centre, ce point depuis lequel était supposée rayonner une littérature franco-française, n'est plus »*, ce qui devrait permettre à une littérature-monde en français de se développer. Comment réaliser cet objectif ?

D. L. : Premièrement : libérer les écrivains francophones de ce sentiment de malaise. Pour ma part, je n'éprouve aucun sentiment désagréable à dire que j'écris en langue française. J'accepte d'être un écrivain de langue française mais pas de culture française. La culture d'un écrivain est faite des livres qu'il a lus, de ses rêves, de ses voyages, des rêves de ceux qui l'entourent… de tout cet imaginaire universel.

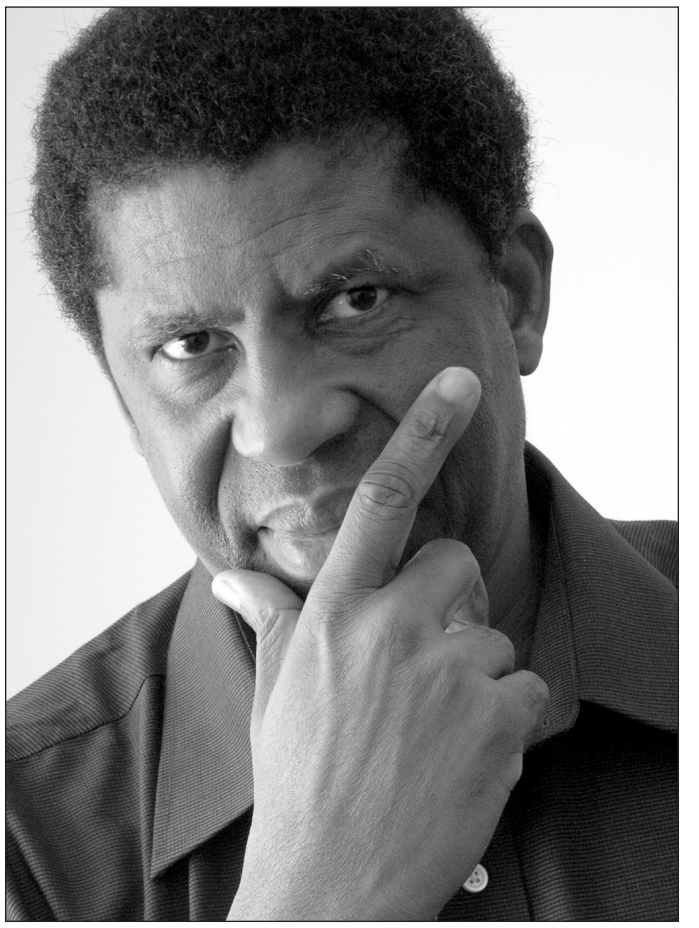

Dany Laferrière

Q. L. : Concrètement, comment passe-t-on d'une littérature francophone à une littérature-monde en français ?

D. L. : D'abord, il faut croire en la magie : on est passé d'un état à l'autre par un coup de baguette magique conceptuel. On est dans la symbolique totale quand on est en Littérature. Cela signifie que d'un coup, tout le monde devient égal : on est lâchés dans l'univers, tous vaccinés et majeurs. Ce qui fait que la langue française recueille tout ça comme bénéfices.

Q. L. : Vous ne vous décririez donc pas du tout comme écrivain francophone ?

D. L. : Ni même comme écrivain français ! J'accepte le fait d'écrire dans la langue française; mais vous savez, quand vous lisez Hemingway traduit en français, vous savez que vous ne lisez pas du français. Même si c'est en français, c'est Hemingway et c'est l'Amérique que vous avez devant vous. Je crois qu'on était un peu coincé dans ces analyses à cause de ces histoires de métropole, de centre ou de point focal. Quand quelqu'un va dans une librairie, il ne se dit pas *« je vais lire un écrivain francophone »*. Il choisit un auteur qu'il a déjà lu, qu'on lui a conseillé ou encore qu'il découvre. C'est comme ça que les gens lisent les livres !

Q. L. : On décrit parfois la langue française comme trop rigide, comme soumise au « Diktat » d'une Académie française qui serait peu encline aux influences extérieures, partagez-vous cette analyse ?

D. L. : C'est un club comme un autre, qui mérite donc considération, sans plus. Mais quand je vais en France, je ne visite pas l'Académie française, ni l'Académie espagnole… Je pense que la langue française a assez de vocabulaire, qu'elle a assez d'élasticité dans sa grammaire, qu'elle est assez souple, malgré tout, pour qu'on puisse en faire ce qu'on veut. C'est en fixant le cadre qu'on peut si facilement l'assouplir. Ce travail n'est pas l'apanage des écrivains : il y a des inventions constantes dans la langue de la rue que l'écrivain essaye toujours de suivre. Il paraît qu'actuellement en France, la mode est d'avoir l'accent « beur ». C'est l'accent esthétique, l'accent qui dit directement, l'accent des jeunes poètes de rue… Les gens font donc ce qu'ils veulent avec leur langue.

_QLvol14no15.qxd 4/10/07 5:31 PM Page 19

PÉRILS EN LA DEMEURE

L'atelier – une pièce désordonnée au décor bohème où traînent des pinceaux et des palettes – continue d'alimenter l'imaginaire collectif. Pourtant, ces lieux de créations changent. La Ville de Montréal a mis en place une commission pour revitaliser les ateliers d'artistes. Le plan d'action définitif sera prêt le 16 avril prochain.

Églantine PANDELÉ

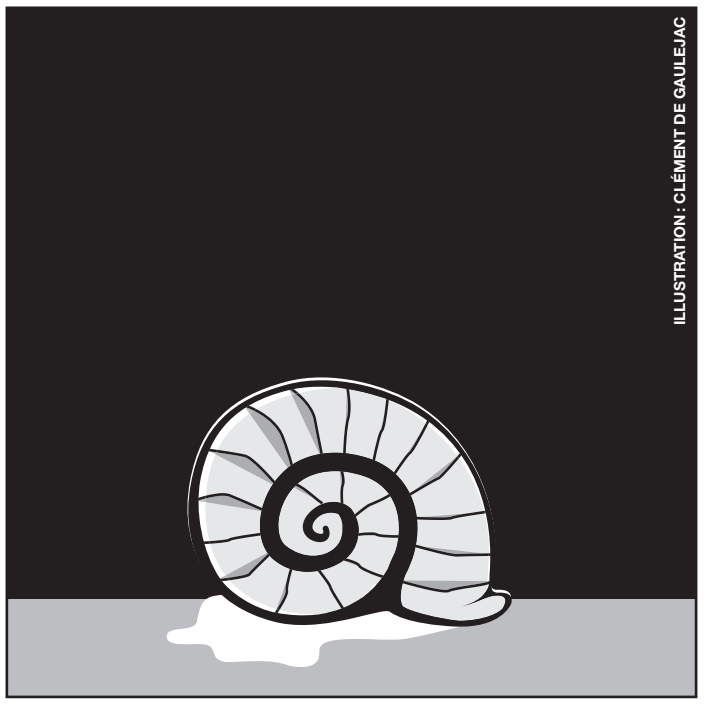

Les ateliers d'artistes sont au cœur de la politique culturelle de Montréal. Une Commission sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie de la Ville veille actuellement à l'élaboration d'un plan d'action les concernant. Des consultations publiques, menées à partir du 21 mars dernier, ont permis aux principaux organismes culturels montréalais de présenter leur point de vue sur la question. Le plan d'action *Atelier d'artistes et d'artisans, diagnostic et plan d'action pour la Ville de Montréal*, issu d'un rapport commandé à la firme Daniel Arbour, prévoit un programme d'accession à la propriété d'un atelier, la mise en place d'un centre d'information sur les ateliers disponibles et des mesures facilitant la rénovation des ateliers existants. Il se veut, selon les termes de l'étude, une *« réponse concrète et efficace aux difficultés rencontrées par les artistes et artisans »*. Les recommandations finales de la Commission seront présentées le 16 avril prochain à l'Hôtel de Ville.

Bastien Gilbert, directeur du Regroupement des centres d'artistes autogérés (RCAAQ), se déclare très content de ces consultations : *« Ça fait 15 ans que le problème* [des ateliers d'artistes] *se pose, et c'est la première fois qu'on nous propose quelque chose qui ait de la chair autour de l'os. »* Selon M. Gilbert, la question est maintenant *« de savoir d'où va provenir le financement, dans une ville qui affirme souvent ne pas pouvoir augmenter le budget du Conseil des Arts »*.

ÉTAT DES LIEUX

« En matière de lieu de vie et de création, chaque artiste a son propre modèle d'organisation », estime le rapport Arbour, qui propose une classification des différents types d'ateliers. L'artiste peut travailler dans un atelier indépendant, qu'il partage ou non avec d'autres artistes. Il peut créer dans sa résidence : on parlera alors de « résidence-atelier ». Ou bien résider dans son atelier, ce qui correspondrait selon la terminologie, à un « atelier-résidence ». Dans chaque cas, l'artiste peut être locataire, propriétaire ou copropriétaire.

D'emblée, le rapport juge l'atelier-résidence *« inadéquat à répondre aux besoins de la majorité des artistes, qui mentionnent la nécessité de changer de lieu pour créer. La vie dans l'atelier est, selon les artistes rencontrés, un des mythes de la profession »*. Christian Bédard, directeur du Regroupement des artistes en arts visuels (RAAV), rappelle néanmoins que les deux groupes témoins interrogés pour les besoins de l'enquête totalisaient vingt-cinq artistes. Le nombre d'artistes vivant à Montréal est évalué dans une fourchette allant de cinquante à deux mille personnes, selon les critères retenus, estime quant à lui Guy Bellavance, chercheur à l'Institut national de recherche scientifique (INRS) dans la section Urbanisation, Culture et Société.

Si l'atelier-résidence est un mythe, avoir son atelier dans sa résidence représente bien une réalité. Selon Guy Bellavance, on peut évaluer à 90 % la proportion des artistes qui possèdent un atelier, et parmi eux, les deux tiers ont établi leur atelier dans leur résidence. M. Bellavance estime à environ 400 le nombre d'ateliers bénéficiant d'aide de la Ville de Montréal sous la forme d'un remboursement de taxes, dont 300 en arts visuels et une centaine dans les métiers d'art.

LA COLONISATION ARTISTIQUE DE LA VILLE

L'implantation des ateliers d'artistes à Montréal suit trois axes principaux depuis la fin du XIXe siècle, explique Guy Bellavance : *« L'axe de la rue Saint-Laurent, avec ses anciennes manufactures de couture, celui du chemin de fer Canadien Pacifique, qui traverse l'Est de la ville jusqu'à la rue Van Horne, dans le Mile End, et enfin, dans le sud de Montréal, de la rue Notre-Dame au canal Lachine »*. Les gens se déplacent en fonction de la pression immobilière, ce qui entraîne progressivement *« une nouvelle colonisation de nos lieux »*, précise M. Bellavance.

Pour l'artiste Catherine Bolduc, membre de l'équipe administrative du Centre Clark, *« c'est sûr qu'il manque des ateliers d'artistes, mais c'est une réalité qu'il faut aussi compter avec le marché »*. Contraint de déménager de la rue Clark à l'avenue de Gaspé, le Centre Clark est lui-même un bon exemple de cette réalité. *« Jusqu'à la fin des années 1990, face à un marché immobilier amorphe, il était avantageux pour les propriétaires de louer à des artistes, ce qui n'est bien sûr plus le cas »*, précise Guy Bellavance.

C'est à ce niveau-là que l'utilité du plan d'action prévu par la Ville de Montréal se fait le plus sentir. Accéder à la propriété pour les artistes mettrait enfin un terme aux menaces d'éviction dont ils font l'objet. Selon Christian Bédard, directeur du RAAV, *« beaucoup d'anciennes usines devraient être rachetées par des coopératives d'artistes bénéficiant d'une avance de fonds de la part de la Ville de Montréal, pour prévenir ces pressions immobilières »*.

DES BESOINS ET DES PERSONNALITÉS VARIÉS

Selon le chercheur Guy Bellavance, spécialiste du milieu artistique montréalais, *« ce n'est pas une priorité pour les artistes d'avoir un atelier »*. Catherine Bolduc confirme l'idée selon laquelle *« les artistes ont davantage besoin de financement pour leur recherche que d'argent pour un atelier »*. Comme le souligne M. Bellavance, l'atelier répond à des besoins spécifiques et *« tous les artistes ne travaillent pas sur des œuvres aux larges dimensions, nécessitant un grand espace »*, ou encore une protection contre le bruit et les produits toxiques. Catherine Bolduc insiste pour sa part sur la manière de créer propre à chaque artiste : *« Certains vont louer un espace seulement le temps de finaliser leur projet, après en avoir mûri la conception. »*

Suzanne Tanguay et France Rhéaume, deux artistes établies à l'usine Grover, sur la rue Parthenais, font partie des tout premiers artistes à s'être établis dans cette ancienne filature, voilà une quinzaine d'années. Ces deux peintres, qui partagent leur atelier avec deux autres artistes, ont fait le choix d'avoir un atelier indépendant. *« À la maison, il y a toujours une p'tite jobine à faire : tu ne peux pas être tout entière à ta création »*, estime France Rhéaume. Suzanne Tanguay approuve et déclare avoir opté pour un atelier indépendant en échange d'un appartement plus petit. Le fait de partager un atelier est pour elles source de dynamisme créatif, tout particulièrement dans ce lieu d'effervescence artistique que représente l'usine Grover, où les arts visuels côtoient la musique, la vidéo, l'infographie, la menuiserie, la céramique et la mode.

Finalement, *« il y a des avantages et des inconvénients à avoir son atelier »*, explique Catherine Bolduc, qui sait de quoi elle parle puisqu'elle partage avec une dizaine d'artistes un immense atelier, situé dans l'édifice du Centre Clark, rue de Gaspé. *« Tu es plus habité par ton travail quand tu es chez toi. Parfois, tu n'as pas envie de sortir de la maison ou bien tu es pressé par l'urgence de créer. Si, dans un atelier collectif, tu peux échanger des idées avec les autres artistes, tu peux aussi passer trop de temps à discuter ! Et puis, dans un groupe, la chicane peut pogner… »*

Beaucoup d'anciennes usines devraient être rachetées par des coopératives d'artistes bénéficiant d'une avance de fonds de la part de la Ville de Montréal, pour prévenir les pressions immobilières

Christian Bédard
directeur du Regroupement des artistes en arts visuels (RAAV)

_QLvol14no15.qxd 4/10/07 5:31 PM Page 20

Molière, de Laurent Tirard

LE FEU AUX PLANCHES

Patricia ROY

Jean-Baptiste Poquelin est un jeune comédien qui rêve du jour où il pourra vivre de son art. Ce jour se voit toutefois reporté quand il se fait jeter en prison pour le non-paiement de ses dus. C'est lorsque tout semble perdu qu'entre en scène un riche comte lui proposant un marché : en échange de l'effacement de ses dettes, Poquelin devra lui dévoiler tous ses secrets de comédien. L'acteur plonge alors dans un univers coloré qui lui fournira l'inspiration nécessaire pour lancer sa carrière.

Imaginant ce qui aurait pu survenir lors de la disparition de Molière après sa sortie de prison en 1644, le film de Tirard (*Prête-moi ta main*), propose un chassé-croisé entre vérités et hypothèses concernant cette période floue de la vie du dramaturge. Malgré l'inexplicable tiédeur de sa réception en France, ce projet comporte des qualités évidentes qui ne manqueront pas de séduire les adeptes de comédies. Présentant un scénario désopilant, ce film séduit aussi bien l'œil que l'esprit, avec des fabuleuses reconstitutions historiques et des références au répertoire de Molière. À ces qualités s'ajoute celle d'une distribution au sommet de sa forme. Au générique : Duris, Luchini, Baer, Morante, Sagnier… Tous hilarants, la palme revient toutefois à Romain Duris qui surprend par une sensualité et un comique qu'on ne lui soupçonnait guère.

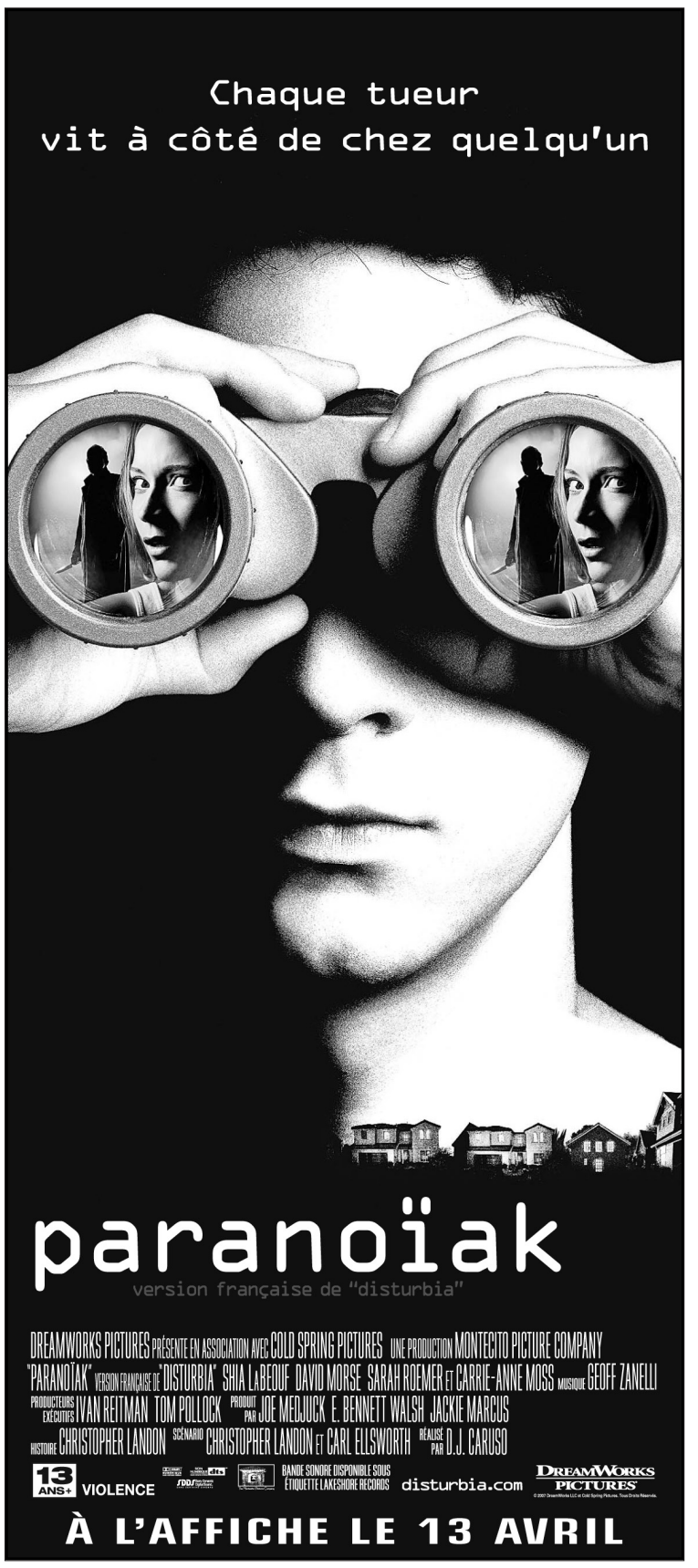

Concours Vidéaste recherché-e

À VOS CAMÉRAS

La Bande Vidéo, organise pour une 17e année consécutive le concours Vidéaste recherché-e. Ce centre d'artistes en art médiatique s'adresse aux réalisateurs semi-professionnels du Québec, qui peuvent proposer des films de tous les genres, que ce soit dans le domaine de l'animation, de la fiction, du documentaire, de la vidéo expérimentale ou de l'installation.

Virginie DORÉ LEMONDE

Le concours 2007 a été lancé le 30 mars dernier. Une tournée au Québec a alors été amorcée. *« La tournée peut prendre plusieurs formes, allant de la simple visite en classe pour discuter avec des élèves, à la projection en salle à la cinémathèque, par exemple »*, note Nicolas Bolduc, directeur de production à La Bande Vidéo. *« L'idée de la tournée, c'est de lancer officiellement la prochaine édition et de rappeler aux réalisateurs que la date limite approche et que nous voulons qu'ils nous envoient leurs œuvres. On veut aussi que les œuvres primées de l'édition précédente soient vues et discuter avec les réalisateurs »* enchaîne M. Bolduc. Il est à noter que la date limite pour proposer ses œuvres est le 31 août 2007.

Le but du concours est d'encourager la production indépendante d'œuvres originales, et de permettre à de jeunes talents de se faire remarquer, que ceux-ci viennent de grands centres urbains ou des régions. Le concours a permis d'aider des réalisateurs tels que Francis Leclerc (*Mémoires affectives*) et Ricardo Trogi (*Québec-Montréal* et *Horloge Biologique*) au début de leur carrière, ainsi que le collectif Philactère Cola, qui était diffusé à Télé-Québec. Le concours est en fait un tremplin pour accéder au métier de cinéaste, tout en offrant la possibilité aux participants de réaliser un film sans se mettre de barrière, tant au niveau du scénario que de la technique et de l'esthétique.

UNE SALLE D'EXPOSITION

Après 17 ans d'existence, Vidéaste recherché-e a atteint une crédibilité qui lui permet de recevoir l'appui du secteur des arts et de la culture du Québec. Il n'est pas impossible que certaines œuvres sortent des frontières et soient présentées dans des festivals internationaux, comme c'est arrivé en 2003, lorsque La Bande Vidéo et de jeunes cinéastes sont allés présenter leurs films au Mexique.

En plus de produire Vidéaste recherché-e, La Bande Vidéo possède une salle d'exposition. *« La seule qui soit d'ailleurs dédiée exclusivement aux arts médiatiques »*, précise M. Bolduc. *« Également, la compagnie produit et coproduit plusieurs œuvres, sur invitation, appel de dossier, mais surtout sur présentation de projet. Nous avons tout ce qu'il faut, du tournage à la diffusion. »* Ils produisent une cinquantaine d'œuvres par année et aident les vidéastes à trouver le financement nécessaire à la production de leurs films. Avis aux intéressés.

Le formulaire d'inscription est disponible à l'adresse : www.meduse.org/labandevideo.

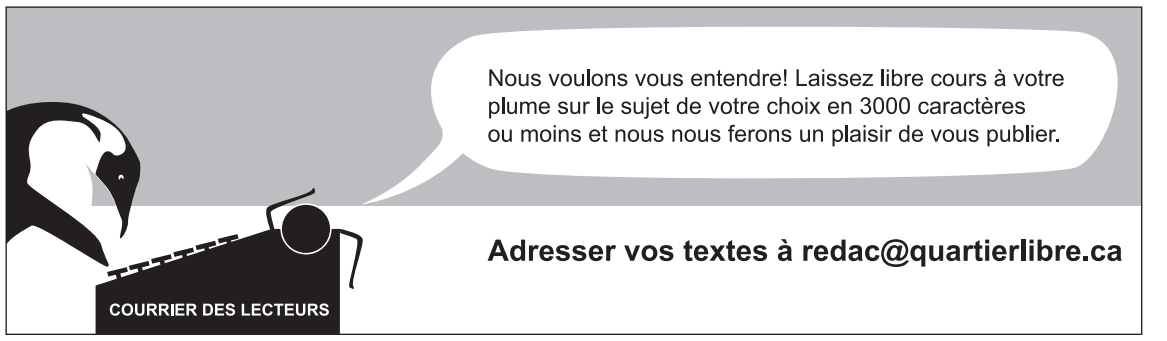

_QLvol14no15.qxd 4/10/07 5:31 PM Page 21

Des Musiques ET du Monde

BOUILLON DE CULTURES

Si la scène locale montréalaise connaît un véritable essor depuis quelques années, la musique provenant de ses communautés culturelles reste méconnue. Pourtant, l'organisme Musique Multi Montréal, qui se voue à la diffusion des artistes du monde depuis 1991, tiendra la 17e édition de son festival Des Musiques ET du Monde du 22 au 28 avril 2007. Rencontre avec le comédien Jici Lauzon, qui parraine l'évènement pour une deuxième année.

Propos recueillis par
Élisabeth MERCIER

Quartier Libre : En quoi Des Musiques ET du Monde se distingue des autres festivals de musique qui se tiennent à Montréal ?

Jici Lauzon : Il ne s'arrête pas à un style particulier ; son axe, c'est la diversité, le mariage des genres et des origines. C'est un festival multiculturel qui cherche à faire connaître les artistes d'ici venus d'ailleurs ainsi qu'à les faire connaître entre eux. La programmation est basée sur les échanges et le rapprochement entre les particularités musicales de chacun. Par exemple, j'animerai un des trois grands concerts du festival où seront réunis dans une même soirée mes musiciens d'origine québécoise ainsi que des invités originaires d'Argentine, de Guinée, du Sénégal, de Turquie, de Chine et du Viêt-nam. Ou encore, on pourra retrouver dans un même spectacle Sergiu Popa, un accordéoniste montréalais d'origine moldave, avec Samito Matsinhe qui fait de la musique du Mozambique.

Aussi, les organisateurs misent sur les traditions et les particularités musicales de chaque culture plutôt que sur des artistes issus de différentes communautés culturelles qui font de la musique « occidentale ».

Q. L. : Est-ce que le festival accueille parfois des musiciens de l'extérieur ?

J. L. : Pour des raisons de financement, il est difficile de faire venir des artistes qui ne vivent pas ici. Mais depuis quatre ans, le festival bénéficie d'une bourse de l'UNESCO qui lui permet d'accueillir un artiste en résidence. En plus de payer pour ses frais de déplacement et d'hébergement, on permet au résident de présenter sa musique lors de l'apéro quotidien des festivaliers et de l'un des grands concerts. Cette année, l'artiste en résidence est le Marocain Hassan Boussou. C'est un joueur de *bajhouj*, un genre de luth traditionnel. D'ailleurs, le festival donne toujours l'occasion de découvrir plein d'instruments *flyés*. Et lors du concert d'Hassan, il y aura aussi un ensemble japonais, un duo de musique persane et des musiciens chinois !

Q. L. : Mais avec une si grande disparité, à qui s'adresse le festival ? Quel public s'y intéresse ?

J. L. : Il s'adresse à tous les amateurs de musique, de découvertes culturelles et de voyages. Bien sûr, s'il y a des invités sud-américains ou maghrébins par exemple, on verra plus de gens originaires d'Amérique du Sud ou du Maghreb dans la salle ce soir-là. Mais l'idée du festival reste la découverte et, au-delà de ça, je dirais l'intégration. Il cherche à établir des ponts entre les traditions musicales des différentes communautés culturelles et à les intégrer à la scène musicale montréalaise. Les villes sont des lieux où la diversité a la possibilité de s'exprimer, mais où les communautés restent divisés en ghettos culturels.

Q. L. : Il y aurait donc un aspect socio-politique à l'événement ?

J. L. : Des Musiques ET du Monde, comme son nom l'indique, cherche à rapprocher les gens par la musique. Lors de l'édition 2006, j'ai même assisté au concert d'un groupe dont les membres étaient d'origine juive et arabe ! À l'heure de toute la controverse soulevée par les accommodements raisonnables, la musique est un langage universel qui permet de se rencontrer, d'échanger et de voir la différence culturelle comme quelque chose de positif, comme un enrichissement.

Le 17e festival MMM - Des Musiques ET du Monde, du 22 au 28 avril 2007 à la maison de la culture Ahunstic-Cartierville.
www.musiquemultimontreal.com

Cinéma documentaire

VEUVES, MAIS LIBRES

Hugo PRÉVOST

Au Rwanda, les cicatrices laissées par le génocide de 1994 sont toujours béantes. Dans son documentaire *Mères courage*, Léo Kalinda expose crûment la réalité des veuves du massacre. Des combats quotidiens pour ces femmes qui ont contemplé et subi l'horreur.

Mais elles ne sont plus seules. Le réalisateur montre des femmes solidaires s'entraidant pour sortir de la misère et affirmer leur rôle d'actrices majeures de la société rwandaise. Elles pratiquent désormais les métiers les plus divers, occupent près de la moitié des sièges au Parlement, étudient et tentent de faire la différence dans une société qui change progressivement.

Mères courage est également le récit d'une femme, Athanasie Mukarwego, que Léo Kalinda a suivie. Elle s'occupe d'un nombre important d'organisations caritatives pour les femmes rescapées, presque toutes atteintes du sida. Ensemble, elles chantent l'amour et la tristesse, travaillent pour améliorer leur sort (notamment dans le Village de l'Espoir, près de Kigali, la capitale) et, surtout, n'oublient pas.

La force du film réside non seulement dans les récits déchirants de femmes meurtries, mais dans le courage dont elles font preuve pour apprendre à vivre avec la douleur et la honte. Léo Kalinda dresse un portrait optimiste de l'avenir de leur pays. Un avenir brièvement aperçu, dont témoignent les plans d'un Rwanda bucolique, insérés entre deux histoires de violences et de viols. Étincelle d'espoir pour ces mères et ces filles courage, porteuses de bien lourds souvenirs. En ce sens, ce film réussit là tout un exploit : convaincre que, comme l'affirme une des femmes interrogées pour ce documentaire, *« la vie continue »*.

Mères courage est disponible à la Cinérobothèque de l'ONF et y sera projeté le 17 avril, en présence du réalisateur Léo Kalinda, dans le cadre des Ciné-rencontres du mardi.

Lecture

SI FRAGILE

Marie-Michèle GIGUÈRE

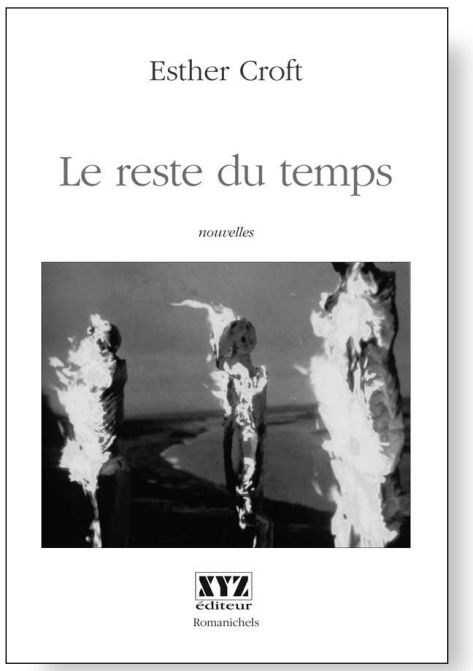

« Elle a toujours su, beaucoup plus que lui, pressentir que la santé repose sur une infinité de hasards incroyables, comme la vie. Et qu'il ne faut jamais la tenir pour acquise. »

Avec son quatrième recueil de nouvelles, *Le reste du temps*, Esther Croft explore le thème de la mort dans une jolie déclinaison de petites fins du monde.

Un médecin qui change de vocation suite au décès de son amoureuse, une jeune adolescente atteinte de déficience légère qui voudrait en finir, des gens qui affrontent le cancer, la dépression… En dix courtes nouvelles, l'auteure relate des fragments de vie décisifs, où chacun des personnages prendra conscience de la fragilité de l'existence – la leur, celle des gens qu'ils aiment, celle de ce en quoi ils ont cru. Pourtant, aucun grand fracas, aucun véritable drame : plutôt, des histoires simples, à la limite du banal, mais dont les issues seront chaque fois déterminantes. Le tout, dans un style direct, efficace. Surtout, l'auteure réussit, malgré cette trame de fond plutôt sombre, à proposer un recueil tout en lumière qui, célèbre la vie et sa fulgurance.

Si les personnages acceptent lentement l'idée qu'ils ne sont pas immortels, s'ils apprennent à vivre sans savoir ce qui les attend au détour, ils ne sont toutefois pas tous sereins à l'idée de vieillir : *« J'aimerais qu'on s'arrête à temps tous les deux. Qu'on se montre assez sages pour s'épargner les disgrâces et les déceptions de la vieillesse. Ce serait peut-être la meilleure manière, après tout, de conserver intact le souvenir de la beauté et du plaisir. »*

Le reste du temps est une de ces œuvres dont l'empreinte ne s'efface pas de sitôt. Au-delà des personnages, c'est une humanité qui s'attarde en nous.

Le reste du temps, *XYZ Éditeur, 104 pages.*

_QLvol14no15.qxd 4/10/07 5:31 PM Page 22

Musique

MODEST MOUSE

We Were Dead Before the Ship Even Sank

(Epic)

Dès les premières chansons de ce cinquième album, on reconnaît les différentes signatures musicales de Modest Mouse. Une agressivité explosive, des rythmes frénétiques à la guitare et binaires à la batterie, une distorsion aérienne et éclatée, et finalement, la voix, ou plutôt la panoplie de voix, d'Isaac Brock – à coup sûr l'un des chanteurs rock les plus expressifs. Encore une fois, il multiplie les pistes vocales pour tricoter des mélodies nerveuses où se mélangent cris, chants et chuchotements. Le chanteur des Shins, James Mercer, joue au choriste sur trois chansons. Rappelons aussi que le guitariste britannique Johnny Marr, cofondateur des Smiths, s'est joint à la formation l'an dernier. Avec ses cuivres, sa guitare ska et ses transitions orientales, « Dashboard » est certainement le tube de l'album. Modest Mouse et le réalisateur Dennis Herring jouent en terrain connu et répètent un peu le travail qu'ils ont fait en 2004 sur *Good News For The People Who Love Bad News*. Il en sort un album complet et efficace, mais auquel il manque une certaine fraîcheur, un je ne sais quoi qui aurait dû le différencier de *Good News*… Bien que l'on puisse douter que ce disque vieillisse aussi bien que *The Lonesome Crowded West* (1997) ou *The Moon and Antarctica* (2000), il ne faut toutefois pas manquer Modest Mouse le 25 avril au Métropolis. **(Nicholas LAVALLÉE)**

PIERRE LAPOINTE

2 X2

(Audiogram)

Permettre à des artistes moins connus de réarranger un succès populaire est toujours une entreprise de haute voltige. C'est tout ou rien : soit on obtient de nouvelles pièces exquises, soit c'est du réchauffé. Il n'y a pas d'entre-deux. Aussi, que Pierre Lapointe offre ses compositions à des musiciens québécois pour être retapées, surtout après le succès à la fois critique et populaire qu'il a obtenu, mérite qu'on lui lève notre chapeau. D'autant plus que ce nouvel album, intitulé *2 X2*, n'est pas piqué des vers. Exception faite de la chanson « Le maquis », les reprises sont remixées, ce qui donne une saveur électronique à l'ensemble. Et si aucune de ces nouvelles pièces ne dénature son original, chaque extrait propose une nouvelle facette de la pièce qu'elle revisite. Par exemple, « Dans la forêt des mal-aimés », premier morceau de l'album et succès bien connu, insère le chant de Pierre Lapointe sur des arrangements nettement plus ténébreux : c'est le crépuscule dans la forêt. « Deux par deux rassemblés » est justement offerte deux fois : d'abord en version plus dub par Jérôme Minière (qui avait déjà travaillé à mixer du Ferland sur l'album *Jaune 2005*) et aussi comme conclusion à l'album, cette fois remixée par Ghislain Poirier qui a su – Dieu merci ! – lui donner un rythme plus *club*, plus lourd, sans sacrifier l'âme de l'original. Mentionnons aussi « 25-1-14-14 », reprise par Kid Koala, qui se donne des airs portisheadesques. Bref, un très bon travail à offrir aux fans, mais aussi à tous les amateurs d'électro à tendance orchestrale. **(Nicolas PARADIS)**

DINOSAUR JR.

Beyond

(Fat Possum)

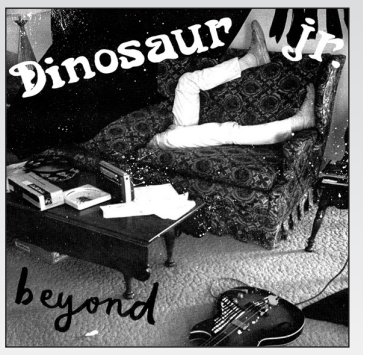

Cela fait près de trois ans que les dinosaures du rock indépendant américain ont connu leur renaissance. Après de longues tournées de festivals à travers le monde, J. Mascis et son compatriote Lou Barlow (Sebadoh, Folk Implosion) se sont réunis en studio pour créer un nouvel album, *Beyond*. C'est le premier disque de la formation originale de Dinosaur Jr. (avec Lou Barlow à la basse) depuis 20 ans ! *Beyond* pourrait franchement être la suite logique de *Hand it over* paru il y a dix ans. Mascis a vieilli et son chant est plus reposé ; le *leader* délaisse même le micro à quelques reprises pour faire chanter le tombeur de ses dames, Lou Barlow. Malgré tout, un petit quelque chose est fidèle au début de carrière de Dinosaur Jr. : la guitare un peu plus sèche, avec des solos inépuisables et interminables de Mascis. Les onze nouvelles compositions sont mélodiques, propres au son que le groupe a toujours eu, sans aucun effet de surprise si ce n'est de solides pièces entraînantes. Le groupe a signé avec une nouvelle maison de disques pour cet album, ce qui est surprenant – quoique, lorsque l'on veut faire de l'argent, on pense moins à ces détails ! *Beyond* ne convaincra pas beaucoup de nouveaux admirateurs. Cependant, il pourra sans aucun doute facilement reconquérir les médias et les anciens fans. **(Jean-François RIOUX)**

FANFARE POURPOUR ET LARS HOLLMER

Karusell Musik

(Dame)

Pour ce troisième disque, la Fanfare Pourpour s'associe avec l'accordéoniste suédois Lars Hollmer, un pionnier de la musique actuelle et expérimentale. Hollmer, que l'on peut comparer à Robert Fripp pour sa vision originale et inventive de la musique, interprète avec les dix-neuf musiciens de la fanfare, la musique qu'il a composée pour la rencontre. C'est le saxophoniste Jean Derome, directeur musical de la Fanfare Pourpour, qui en assure les arrangements. Franchement, c'est de toute beauté. Bien sûr, on y retrouve un peu de dissonance : par exemple, sur « Experiment » (qui porte bien son nom), des rythmes complexes au tempo changeant et des instruments qui s'expriment différemment que par des mélodies. Mais *Karusell Musik* reste un album accessible. Les pièces, pour la plupart instrumentales, sont principalement du folklore scandinave et d'Europe de l'Est. C'est agréablement dépaysant, surtout lorsque Hollmer chante en suédois. Sinon, on frôle parfois le klezmer (musique juive), on pense aux clarinettes de « En Grekisk Faster » et, comme sur le dernier album de la Fanfare, *Le Bal* (2004), on s'approprie la musique de cirque. Certaines chansons, par exemple « Simfageldans », sonnent davantage jazz, alors que « Pompen » peut rappeler la chanson thème des Simpsons. Ce disque, enregistré en trois jours seulement, prouve à quel point la musique actuelle, jazz et d'avant-garde est en santé au Québec.
(Nicholas LAVALLÉE)

Bande dessinée

MIEUX VAUT EN RIRE

Julie DELPORTE

Parce qu'un écran d'ordinateur ne remplace jamais un livre – nous sommes en tout cas nombreux à prier pour la chose – les éditions Delcourt impriment dans la collection Shampooing les carnets de bord de quelques blogueurs élus. Lewis Trondheim en personne dirige cette collection qui mousse pas mal, puisqu'elle réédite allégrement ses succès. Tel *Le journal d'un remplaçant* de Martin Vidberg, qui arrive tout juste au Québec.

L'histoire commence un 1er septembre. Un élève profite de sa dernière journée de liberté et salue son ancien maître. Nous, on enfile nos cartable lestés de souvenirs d'école, et on se dit : *« C'est parti pour un livre et une année scolaire bien ordinaire. »* Que nenni ! La rentrée, pour Martin Vidberg, jeune prof au primaire, n'a rien de banal. Remplaçant, il ne sait ni le lieu ni la classe dans lesquels il ira enseigner les semaines suivantes. Passées une poignée de missions « courte durée », il débarque le 14 octobre dans un institut de redressement pour élèves ultra-violents. Un jour éducateur, l'autre psychologue, il n'apprendra qu'une seule chose de sa structure mère « Éducation nationale » : se débrouiller tout seul.

Les mois défilent, rythmés par un humour franc et léger. On rit de tout, même quand la situation est loin d'être drôle. Mais il vaut mieux en rire sûrement, pour affronter toutes les violences physiques et verbales possibles, réunies dans la caboche de six gamins qui en ont trop vu pour leur âge. Pour le nouvel enseignant, les victoires sont minuscules, mais elles font tenir bon. Emportés par une tension quotidienne – le stress tient Martin Vidberg par l'estomac – on lit *Le journal d'un remplaçant* d'une traite.

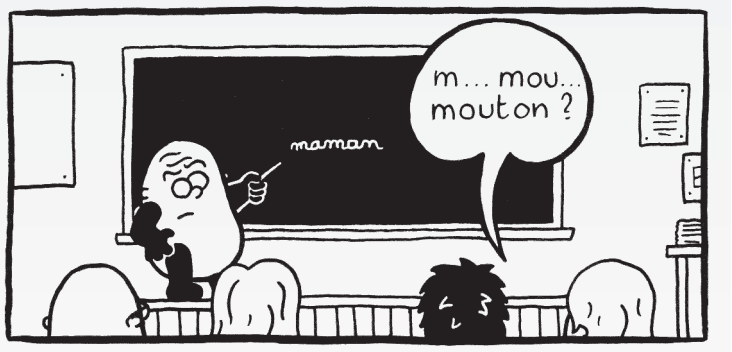

Les personnages, des bonshommes patates aux expressions bien léchées, sont la marque d'un livre ou le fond prime sur la forme, même si la forme patatoïde sert avec malice ce fond profond. À sa fête, Martin Vidberg se faisait offrir toute une panoplie de livres de recettes à base de pommes de terres. *« Je réfléchis sérieusement à la possibilité de faire une bande dessinée avec des personnages en forme de billet de banque »,* écrivait-il sur son blogue.

Pour ceux qui n'ont pas les moyens de s'offrir *Le journal d'un remplaçant* en couverture cartonnée, un petit voyage internet s'improvise facilement. Les pages de la première édition du journal sont disponibles à l'adresse bluecity.free.fr/instit, et Martin Vidberg continue d'alimenter son blogue : www.bulledair.com/everland2.

Le journal d'un remplaçant, Martin Vidberg, éditions Delcourt, collection Shampooing.

_QLvol14no15.qxd 4/10/07 5:31 PM Page 23

LOCK STORY

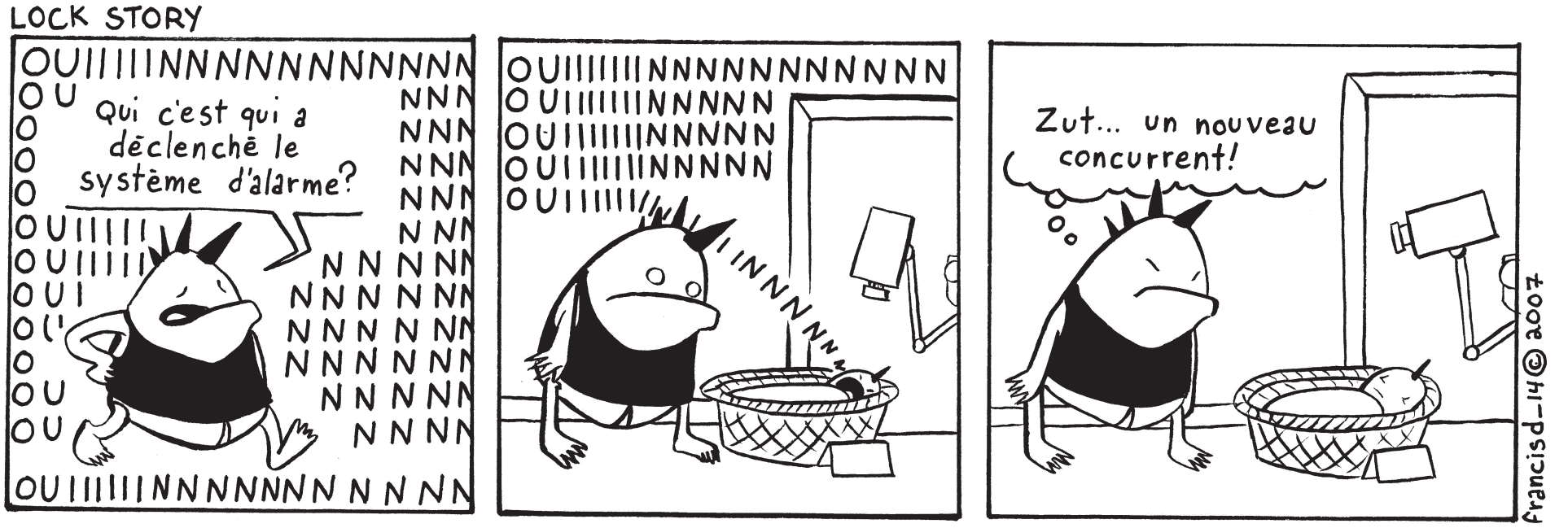

Y en a marre!

la sieste, par Alice V.B.

_QLvol14no15.qxd 4/10/07 5:31 PM Page 24

ÉVÉNEMENT régional jeunesse

Gratuit !

Forum jeunesse de l'île de Montréal

Assistez aux ateliers présentés par :

YMCA de Montréal

L'Itinéraire

ENvironnement JEUnesse

ICIÉLA

Le Festiblues International de Montréal

Réseau québécois des femmes en environnement

Action terroriste socialement acceptable

La 20taine

N.B : Certaines modalités s'appliquent pour le droit de vote aux élections du FJÎM

Samedi 14 AVRIL 2007

dès 9h

www.fjim.org

ITHQ
3535, rue Saint-Denis
Montréal
Métro Sherbrooke

Une invitation du